EURO	02	10	2026	10H 00M 00S	

APPLICATION	GESTION BUDGET
NOM DU TRAVAIL	EUR EDITION SELECTIVE DES ARTICLES
SERVICE DEMANDEUR	BUDGET ET CONTROLE BUDGETAIRE-FABRIQUES

DESTINATION

DEMANDEUR	MAYENCE GILLES

VILLE

DE

CHARLEROI

CHARLEROI
DIRECTION
FINANCIÈRE

MODIFICATION BUDGETAIRE

NO 2 DE

SERVICE ORDINAIRE

BUDGET COMMUNAL

RECETTES ORDINAIRES

EXERCICES ANTERIEURS
CHAPITRE 3

CHARLEROI
DIRECTION
FINANCIÈRE

EXERCICE 2026

ANTERIEURS-RECETTES ORDINAIRES MB2

NO INS : 52011

FONCT :

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
2022/0421 /18002/002	71320	012	Droits de passage en voirie	0	15509,01	0	15509,01	Régularisations de montants dus
2023/0421 /18002/002	71320	012	Droits de passage en voirie	0	17114,19	0	17114,19	Régularisations de montants dus
2024/0040 /36715/001	70170	032	Immeubles inoccupés	0	97295,00	0	97295,00	Sur base des enrôlements
2024/0421 /18002/002	71320	012	Droits de passage en voirie	0	17345,89	0	17345,89	Régularisations de montants dus
2024/0421 /48502/006	73619	031	Interventions de l'AVIQ dans les charges de personnel	0	5470,33	0	5470,33	Selon les montants promérités
2025/0000 /10602/001	77100	031	Récupération des charges de personnel payées indûment	36744,60	373,28	0	37117,88	Sur base des droits constatés
2025/0000 /10602/006	77100	031	Arriérés de récupération des charges de personnel payées indûment	1459,96	1293,86	0	2753,82	Sur base des droits constatés
2025/0000 /16148/003	71309	031	Arriérés de produits et récupérations divers relatifs à la distribution des chèques-repas	7381,72	150,04	0	7531,76	Sur base des droits constatés
2025/0025 /46548/001	73405	046	Tax on Pylons 3	0	100000,00	0	100000,00	Selon décision de décembre 2025
2025/0040 /36205/001	70120	032	Raccordements au réseau d'égouts	0	10622,51	0	10622,51	Sur base des enrôlements
2025/0040 /36303/001	70130	032	Taxe de salubrité urbaine (activités industrielles, commerciales, artisanales ou de services)	0	79237,00	0	79237,00	Sur base des enrôlements
2025/0040 /36303/002	70130	032	Taxe de collecte et de traitement des déchets ménagers	100,00	100,00	0	200,00	Sur base des enrôlements
2025/0040 /36316/001	70130	002	Taxe sur la délivrance de sacs pour l'enlèvement des ordures ménagères	0	62218,05	0	62218,05	Sur base du compte 2025 de TIBI
2025/0040 /36403/001	70140	032	Force motrice	0	139769,00	0	139769,00	Sur base des enrôlements
2025/0040 /36412/001	70140	032	Débits de boissons	0	7480,00	0	7480,00	Sur base des enrôlements
2025/0040 /36423/001	70140	032	Taxe sur les panneaux publicitaires	0	345795,54	0	345795,54	Sur base des enrôlements
2025/0040 /36424/001	70140	032	Distribution gratuite à domicile d'écrits publicitaires non adressés	0	177466,06	0	177466,06	Sur base des enrôlements

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
2025/0040 /36426/001	70140	032	Taxe de séjour (chambres d'hôtel et de pensions)	975,00	300,00	0	1275,00	Sur base des enrôlements
2025/0040 /36430/001	70140	032	Etablissements dangereux, insalubres ou incommodes	0	4526,40	0	4526,40	Sur base des enrôlements
2025/0040 /36434/001	70140	032	Taxe sur les logements meublés ou soumis au permis de location	0	43780,00	0	43780,00	Sur base des enrôlements
2025/0040 /36448/001	70140	032	Night-shops	0	13003,60	0	13003,60	Sur base des enrôlements
2025/0040 /36448/006	70140	032	Taxe sur les parkings mis à disposition	0	168900,00	0	168900,00	Sur base des enrôlements
2025/0040 /36715/001	70170	032	Immeubles inoccupés	0	258200,00	0	258200,00	Sur base des enrôlements
2025/0104 /48502/006	73619	031	Interventions de l'AVIQ dans les charges de personnel	0	1598,64	0	1598,64	Selon les montants prométrités
2025/0137 /48502/006	73619	031	Interventions de l'AVIQ dans les charges de personnel	0	1988,28	0	1988,28	Selon les montants prométrités
2025/0300 /48502/006	73619	031	Interventions de l'AVIQ dans les charges de personnel	0	328,34	0	328,34	Selon les montants prométrités
2025/0421 /18002/002	71320	012	Droits de passage en voirie	0	17894,24	0	17894,24	Régularisations de montants dus
2025/0421 /48502/006	73619	031	Interventions de l'AVIQ dans les charges de personnel	0	8358,73	0	8358,73	Selon les montants prométrités
2025/0703 /48502/006	73619	031	Interventions de l'AVIQ dans les charges de personnel	0	221,38	0	221,38	Selon les montants prométrités
2025/0876 /16105/001	71304	030	Produits des collectes sélectives et de la destruction des immondices (Tibi)	0	805354,91	0	805354,91	Sur base du compte 2025 de TIBI
2025/0876 /46501/001	73405	041	Subvention en matière de prévention et de gestion des déchets	0	79415,17	0	79415,17	Sur base du compte 2025 de TIBI
99			TOTAL A REPORTER AU TAB RECAP.	14892100,23	2481109,45	0	17373209,68	

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
60			R.O. PRESTATIONS					
0000 /10601/001	77100	002	Crédit spécial de recettes préfigurant les dépenses non engagées de l'exercice	3490347,75	0	-3490347,75	0	Suppression des crédits spéciaux
0000 /10601/003	77100	031	Absentéisme sans coût pour l'employeur	6736177,08	0	-5052132,81	1684044,27	Adaptation sur base des réductions de dépenses opérées
0000 /16105/001	71304	032	Produit net de la gestion de la redevance des parkings en voirie (Art. 14 Contrat de gestion)	3217348,00	0	-398504,20	2818843,80	Selon réestimation de la Régie communale autonome
009 /00000/60			TOTAL	13886022,18	0	-8940984,76	4945037,42	
61			R.O. TRANSFERTS					
0000 /46401/001	75144	033	Remboursement par l'Autorité supérieure des annuités d'emprunts (CRAC avant 31/12/2007)	3570698,00	265486,00	0	3836184,00	Selon les tableaux d'amortissements
0000 /46401/002	75144	033	Remboursement par l'Autorité supérieure des annuités d'emprunts (CRAC 2010 et suivants)	7380484,00	42508,00	0	7422992,00	Selon les tableaux d'amortissements
009 /00000/61			TOTAL	42042191,50	307994,00	0	42350185,50	
62			R.O. DETTE					
0000 /27101/001	75711	030	Participation dans les bénéfices de la RCA	0	174000,00	0	174000,00	Sur base du compte 2025 de la RCA
009 /00000/62			TOTAL	585500,00	174000,00	0	759500,00	
68			R.O. PRELEVEMENTS					
0000 /99801/001	66622	030	Utilisation des provisions pour risques et charges	23426012,69	0	-92464,28	23333548,41	Selon les nécessités d'utilisation des provisions

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
009 /00000/68			TOTAL :	77306283,58	0	-92464,28	77213819,30	
009 /00000/63			TOTAL R.O.	133819997,26	481994,00	-9033449,04	125268542,22	

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
61			R.O. TRANSFERTS					
0010 /46401/004	75144	033	Remboursement par l'Autorité supérieure des annuités d'emprunts (financement de la liquidation de l'ex-CHU de Charleroi)	2491229,00	23977,00	0	2515206,00	Selon les tableaux d'amortissements
019 /00000/61			TOTAL	4189223,00	23977,00	0	4213200,00	
019 /00000/63			TOTAL R.O.	4189223,00	23977,00	0	4213200,00	

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
61			R.O. TRANSFERTS					
0040 /36102/001	70110	032	Permis d'environnement ou permis unique	15181,89	4584,58	0	19766,47	Selon les droits constatés
0040 /36303/002	70130	032	Taxe de collecte et de traitement des déchets ménagers	14329948,00	206940,00	0	14536888,00	Réestimation sur base des enrôlements
0040 /36307/001	70130	032	Redevance pour enlèvement des versages sauvages	6278,00	0	-3035,00	3243,00	Selon les droits constatés au cours de l'exercice précédent
0040 /36433/001	70140	032	Centres d'enfouissement techniques (C.E.T.)	1824782,08	18769,20	0	1843551,28	Réestimation sur base des enrôlements
0040 /36614/001	70160	032	Redevance sur l'occupation privative temporaire de la voie publique	162883,00	37117,00	0	200000,00	Selon les droits constatés
0040 /36718/001	70170	032	Taxe sur les piscines privées	16663,20	18329,52	0	34992,72	Selon les droits constatés
049 /00000/61			TOTAL	167218707,45	285740,30	-3035,00	167501412,75	
049 /00000/63			TOTAL R.O.	167218707,45	285740,30	-3035,00	167501412,75	

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
60			R.O. PRESTATIONS					
0101 /10602/001	77100	031	Récupération de charges salariales et de pensions payées indûment aux mandataires et anciens mandataires communaux	1315,00	0	-1315,00	0	Selon les droits constatés
0104 /10602/001	77100	031	Récupération des charges de personnel payées indûment	20604,00	21600,00	0	42204,00	Selon les droits constatés
0104 /16148/003	71309	031	Produits et récupérations divers relatifs à la distribution des chèques-repas	78259,00	0	-15953,96	62305,04	Sur base des droits effectivement constatés
0105 /10602/001	77100	031	Récupération des charges de personnel payées indûment	1031,00	0	-931,00	100,00	Selon les droits constatés
0105 /16148/003	71309	031	Produits et récupérations divers relatifs à la distribution des chèques-repas	1500,00	0	-198,00	1302,00	Sur base des droits effectivement constatés
0121 /10602/001	77100	031	Récupération des charges de personnel payées indûment	1121,00	0	-400,00	721,00	Selon les droits constatés
0121 /16106/002	71309	032	Récupération d'autres frais pour le recouvrement des taxes	174806,95	25193,05	0	200000,00	Selon les droits constatés
0121 /16148/003	71309	031	Produits et récupérations divers relatifs à la distribution des chèques-repas	25131,00	0	-4802,44	20328,56	Sur base des droits effectivement constatés
123 /00000/60			TOTAL	584868,85	46793,05	-23600,40	608061,50	
61			R.O. TRANSFERTS					
0100 /38003/005	70910	038	Infractions liées à l'arrêt et au stationnement	900000,00	300000,00	0	1200000,00	Sur base des montants constatés
0100 /38003/006	70910	038	Infractions environnementales	70000,00	8500,00	0	78500,00	Sur base du nombre de dossiers traités
0101 /38002/001	72401	031	Cotisations des mandataires communaux pour la pension	98300,00	1700,00	0	100000,00	Sur base des droits effectivement constatés

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
61			R.O. TRANSFERTS					
0104 /46502/006	73405	031	Contribution de la Région wallonne pour les charges de personnel - embauche compensatoire	104108,51	0	-104108,51	0	Crédit désormais sans objet
0104 /48502/006	73619	031	Interventions de l'AVIQ dans les charges de personnel	40410,00	1590,00	0	42000,00	Selon réestimation des droits à constater
123 /00000/61			TOTAL	1702909,17	311790,00	-104108,51	1910590,66	
123 /00000/63			TOTAL R.O.	2371061,64	358583,05	-127708,91	2601935,78	

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
60			R.O. PRESTATIONS					
0131 /10602/001	77100	031	Récupération des charges de personnel payées indûment	12513,00	0	-11413,00	1100,00	Selon les droits constatés
0131 /16148/003	71309	031	Produits et récupérations divers relatifs à la distribution des chèques-repas	21000,00	0	-2077,60	18922,40	Sur base des droits effectivement constatés
0132 /10602/001	77100	031	Récupération des charges de personnel payées indûment	516,00	500,00	0	1016,00	Selon les droits constatés
0132 /16148/003	71309	031	Produits et récupérations divers relatifs à la distribution des chèques-repas	3216,00	0	-267,28	2948,72	Sur base des droits effectivement constatés
0133 /10602/001	77100	031	Récupération des charges de personnel payées indûment	476,00	0	-476,00	0	Selon les droits constatés
0133 /16148/003	71309	031	Produits et récupérations divers relatifs à la distribution des chèques-repas	1000,00	0	-104,72	895,28	Sur base des droits effectivement constatés
0134 /16148/003	71309	031	Produits et récupérations divers relatifs à la distribution des chèques-repas	1500,00	0	-108,72	1391,28	Sur base des droits effectivement constatés
0135 /10602/001	77100	031	Récupération des charges de personnel payées indûment	1076,00	0	-976,00	100,00	Selon les droits constatés
0135 /16148/003	71309	031	Produits et récupérations divers relatifs à la distribution des chèques-repas	5000,00	0	-1580,08	3419,92	Sur base des droits effectivement constatés
0136 /10602/001	77100	031	Récupération des charges de personnel payées indûment	1516,00	0	-1416,00	100,00	Selon les droits constatés
0136 /16148/003	71309	031	Produits et récupérations divers relatifs à la distribution des chèques-repas	3456,00	316,08	0	3772,08	Sur base des droits effectivement constatés
0137 /10602/001	77100	031	Récupération des charges de personnel payées indûment	109810,00	0	-27300,00	82510,00	Selon les droits constatés
0137 /16148/003	71309	031	Produits et récupérations divers relatifs à la distribution des chèques-repas	110251,00	0	-13994,76	96256,24	Sur base des droits effectivement constatés

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
60			R.O. PRESTATIONS					
0138 /10602/001	77100	031	Récupération des charges de personnel payées indûment	3091,00	0	-1400,00	1691,00	Selon les droits constatés
0138 /16148/003	71309	031	Produits et récupérations divers relatifs à la distribution des chèques-repas	13374,00	0	-1298,88	12075,12	Sur base des droits effectivement constatés
139 /00000/60			TOTAL	2425003,07	816,08	-62413,04	2363406,11	
61			R.O. TRANSFERTS					
0131 /38006/001	72111	031	Remboursement de charges salariales pour le personnel détaché	537935,00	180000,00	0	717935,00	Selon réestimation des remboursements à percevoir
0131 /46401/001	75144	033	Remboursement par l'Autorité supérieure des annuités d'emprunts (Prêt d'aide extraordinaire pour le financement des pensions)	8847770,00	992607,00	0	9840377,00	Selon les tableaux d'amortissements
0131 /48502/006	73619	031	Interventions de l'AVIQ dans les charges de personnel	117991,00	0	-117991,00	0	Selon réestimation des droits à constater
0135 /48502/006	73619	031	Interventions de l'AVIQ dans les charges de personnel	2029,00	2971,00	0	5000,00	Selon réestimation des droits à constater
0136 /48502/006	73619	031	Interventions de l'AVIQ dans les charges de personnel	5183,00	0	-1183,00	4000,00	Selon réestimation des droits à constater
0137 /48502/006	73619	031	Interventions de l'AVIQ dans les charges de personnel	109082,00	0	-49082,00	60000,00	Selon réestimation des droits à constater
139 /00000/61			TOTAL	9619990,00	1175578,00	-168256,00	10627312,00	
139 /00000/63			TOTAL R.O.	12044993,07	1176394,08	-230669,04	12990718,11	

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
60			R.O. PRESTATIONS					
0300 /10602/001	77100	031	Récupération des charges de personnel payées indûment	7423,00	0	-5300,00	2123,00	Selon les droits constatés
0300 /16148/002	71309	031	Produits et récupérations divers relatifs aux indemnités de frais d'habillement	82,73	117,27	0	200,00	Sur base des droits effectivement constatés
0300 /16148/003	71309	031	Produits et récupérations divers relatifs à la distribution des chèques-repas	17934,00	0	-2362,08	15571,92	Sur base des droits effectivement constatés
399 /00000/60			TOTAL	205939,69	117,27	-7662,08	198394,88	
61			R.O. TRANSFERTS					
0300 /46548/004	73405	108	Autres contributions spécifiques de l'Autorité supérieure	582518,28	4000,00	0	586518,28	Subside dans le cadre de l'aide aux victimes
0300 /46548/007	73405	023	Contribution de l'Autorité Supérieure - MEDSAC et GDV	119499,99	0	-250,00	119249,99	Selon les montants effectivement accordés
0300 /48502/006	73619	031	Interventions de l'AVIQ dans les charges de personnel	1043,71	0	-1043,71	0	Selon réestimation des droits à constater
399 /00000/61			TOTAL	3912671,79	4000,00	-1293,71	3915378,08	
399 /00000/63			TOTAL R.O.	4118611,48	4117,27	-8955,79	4113772,96	

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
60			R.O. PRESTATIONS					
0420 /16148/003	71309	031	Produits et récupérations divers relatifs à la distribution des chèques-repas	500,00	0	-500,00	0	Sur base des droits effectivement constatés
0421 /10602/001	77100	031	Récupération des charges de personnel payées indûment	17453,00	0	-8100,00	9353,00	Selon les droits constatés
0421 /16105/001	71304	012	Produits de la concession d'affichage public	22000,00	0	-1427,45	20572,55	Adaptation selon les paramètres d'indexation
0421 /16148/003	71309	031	Produits et récupérations divers relatifs à la distribution des chèques-repas	22500,00	0	-2999,76	19500,24	Sur base des droits effectivement constatés
0421 /18002/002	71320	012	Droits de passage en voirie	15000,00	3262,66	0	18262,66	Adaptation selon les paramètres d'indexation
499 /00000/60			TOTAL	310822,39	3262,66	-13027,21	301057,84	
61			R.O. TRANSFERTS					
0421 /46401/001	75144	033	Remboursement par l'Autorité supérieure des charges financières des emprunts	90930,00	0	-1,00	90929,00	Selon les tableaux d'amortissements
0421 /48502/006	73619	031	Interventions de l'AVIQ dans les charges de personnel	10602,60	0	-3102,60	7500,00	Selon réestimation des droits à constater
499 /00000/61			TOTAL	354256,60	0	-3103,60	351153,00	
499 /00000/63			TOTAL R.O.	665078,99	3262,66	-16130,81	652210,84	

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
60			R.O. PRESTATIONS					
0521 /10602/001	77100	031	Récupération des charges de personnel payées indûment	2520,00	0	-2000,00	520,00	Selon les droits constatés
0521 /16148/003	71309	031	Produits et récupérations divers relatifs à la distribution des chèques-repas	1728,00	437,04	0	2165,04	Sur base des droits effectivement constatés
0551 /16105/001	71304	002	Redevance pour l'occupation du domaine public par les canalisations du transport de gaz	926120,08	60619,88	0	986739,96	Selon courrier du SPW énergie du 16/04/2026
0552 /16105/001	71304	002	Redevance pour l'occupation du domaine public par le réseau électrique	1846305,36	147193,27	0	1993498,63	Selon courrier du SPW énergie du 18/08/2026
0561 /10602/001	77100	031	Récupération des charges de personnel payées indûment	516,00	0	-416,00	100,00	Selon les droits constatés
0561 /16148/003	71309	031	Produits et récupérations divers relatifs à la distribution des chèques-repas	2224,00	0	-597,12	1626,88	Sur base des droits effectivement constatés
599 /00000/60			TOTAL	2999988,83	208250,19	-3013,12	3205225,90	
599 /00000/63			TOTAL R.O.	8221489,11	208250,19	-3013,12	8426726,18	

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
60			R.O. PRESTATIONS					
0700 /10602/001	77100	031	Récupération de charges de personnel payées indûment	1055,00	0	-955,00	100,00	Selon les droits constatés
0700 /16148/003	71309	031	Produits et récupérations divers relatifs à la distribution des chèques-repas	1504,00	0	-611,20	892,80	Sur base des droits effectivement constatés
0701 /10602/001	77100	031	Récupération des charges de personnel payées indûment	6883,00	0	-4200,00	2683,00	Selon les droits constatés
0701 /16148/003	71309	031	Produits et récupérations divers relatifs à la distribution des chèques-repas	15000,00	0	-1841,12	13158,88	Sur base des droits effectivement constatés
0703 /10602/001	77100	031	Récupération des charges de personnel payées indûment	20905,00	5800,00	0	26705,00	Selon les droits constatés
0703 /16109/001	71309	020	Interventions des tiers dans les frais de garderies	4072000,00	1800000,00	0	5872000,00	Réestimation des recettes suite à la budgétisation des chèques garderies
0703 /16148/003	71309	031	Produits et récupérations divers relatifs à la distribution des chèques-repas	180000,00	0	-28893,60	151106,40	Sur base des droits effectivement constatés
729 /00000/60			TOTAL	4501756,50	1805800,00	-36500,92	6271055,58	
61			R.O. TRANSFERTS					
0701 /48502/006	73619	031	Interventions de l'AVIQ dans les charges de personnel	1043,71	0	-1043,71	0	Selon réestimation des droits à constater
0703 /48502/006	73619	031	Interventions de l'AVIQ dans les charges de personnel	6817,00	10183,00	0	17000,00	Selon réestimation des droits à constater
0703 /48502/007	73619	031	Programme FSE+ 2021-2027 Wallonie Bruxelles "100% Accueil"	257649,06	0	-124981,58	132667,48	Selon le courrier de l'agence FSE du 29/06/2026
729 /00000/61			TOTAL	11250598,22	10183,00	-126025,29	11134755,93	
729 /00000/63			TOTAL R.O.	15752354,72	1815983,00	-162526,21	17405811,51	

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
60			R.O. PRESTATIONS					
0734 /10602/001	77100	031	Récupération des charges de personnel payées indûment	3263,00	0	-200,00	3063,00	Selon les droits constatés
0734 /16148/003	71309	031	Produits et récupérations divers relatifs à la distribution des chèques-repas	2000,00	0	-107,76	1892,24	Sur base des droits effectivement constatés
0735 /10602/001	77100	031	Récupération des charges de personnel payées indûment	531,00	1800,00	0	2331,00	Selon les droits constatés
0735 /16148/003	71309	031	Produits et récupérations divers relatifs à la distribution des chèques-repas	4704,00	0	-1088,16	3615,84	Sur base des droits effectivement constatés
739 /00000/60			TOTAL	507790,85	1800,00	-1395,92	508194,93	
61			R.O. TRANSFERTS					
0735 /46301/003	73403	020	Contribution de la Région wallonne dans le cadre des parcours de renforcement des compétences	0	17536,00	0	17536,00	Subside de la Région wallonne dans le cadre des parcours de renforcement des compétences
739 /00000/61			TOTAL	2233913,90	17536,00	0	2251449,90	
739 /00000/63			TOTAL R.O.	2741704,75	19336,00	-1395,92	2759644,83	

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
60			R.O. PRESTATIONS					
0761 /10602/001	77100	031	Récupération des charges de personnel payées indûment	531,00	0	-431,00	100,00	Selon les droits constatés
0761 /16148/003	71309	031	Produits et récupérations divers relatifs à la distribution des chèques-repas	2000,00	303,92	0	2303,92	Sur base des droits effectivement constatés
0762 /10602/001	77100	031	Récupération des charges de personnel payées indûment	951,00	2000,00	0	2951,00	Selon les droits constatés
0762 /16148/003	71309	031	Produits et récupérations divers relatifs à la distribution des chèques-repas	2000,00	0	-1094,80	905,20	Sur base des droits effectivement constatés
0763 /10602/001	77100	031	Récupération de charges de personnel payées indûment	1209,00	0	-200,00	1009,00	Selon les droits constatés
0763 /16148/003	71309	031	Produits et récupérations divers relatifs à la distribution des chèques-repas	5500,00	0	-1566,72	3933,28	Sur base des droits effectivement constatés
0764 /10602/001	77100	031	Récupération des charges de personnel payées indûment	28391,00	0	-13600,00	14791,00	Selon les droits constatés
0764 /16148/003	71309	031	Produits et récupérations divers relatifs à la distribution des chèques-repas	20000,00	0	-7882,72	12117,28	Sur base des droits effectivement constatés
0766 /10602/001	77100	031	Récupération des charges de personnel payées indûment	20052,00	3700,00	0	23752,00	Selon les droits constatés
0766 /16148/003	71309	031	Produits et récupérations divers relatifs à la distribution des chèques-repas	30000,00	0	-5857,20	24142,80	Sur base des droits effectivement constatés
0771 /10602/001	77100	031	Récupération des charges de personnel payées indûment	1591,00	1200,00	0	2791,00	Selon les droits constatés
0771 /16148/003	71309	031	Produits et récupérations divers relatifs à la distribution des chèques-repas	4000,00	0	-22,08	3977,92	Sur base des droits effectivement constatés
789 /00000/60			TOTAL	1237214,48	7203,92	-30654,52	1213763,88	

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
61			R.O. TRANSFERTS					
0764 /48502/006	73619	031	Interventions de l'AVIQ dans les charges de personnel	17666,00	0	-10166,00	7500,00	Selon réestimation des droits à constater
0766 /48502/006	73619	031	Interventions de l'AVIQ dans les charges de personnel	8907,00	93,00	0	9000,00	Selon réestimation des droits à constater
0771 /48502/006	73619	031	Interventions de l'AVIQ dans les charges de personnel	2357,00	0	-2357,00	0	Selon réestimation des droits à constater
0772 /46401/001	75144	033	Remboursement par l'Autorité supérieure des amortissements d'emprunts	18514,00	62,00	0	18576,00	Selon les tableaux d'amortissements
789 /00000/61			TOTAL	903023,21	155,00	-12523,00	890655,21	
789 /00000/63			TOTAL R.O.	2140237,69	7358,92	-43177,52	2104419,09	

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
60			R.O. PRESTATIONS					
0767 /10602/001	77100	031	Récupération des charges de personnel payées indûment	1031,00	5900,00	0	6931,00	Selon les droits constatés
0767 /16148/003	71309	031	Produits et récupérations divers relatifs à la distribution des chèques-repas	7000,00	0	-470,16	6529,84	Sur base des droits effectivement constatés
767 /00000/60			TOTAL	33587,77	5900,00	-470,16	39017,61	
767 /00000/63			TOTAL R.O.	707455,85	5900,00	-470,16	712885,69	

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
62			R.O. DETTE					
0790 /26301/001	75214	033	Remboursement par tiers des charges financières des emprunts	31248,00	992,00	0	32240,00	Selon les tableaux d'amortissements
0790 /89301/001	74213	033	Remboursement par tiers des amortissements d'emprunts	63896,00	0	-6,00	63890,00	Selon les tableaux d'amortissements
799 /00000/62			TOTAL	95144,00	992,00	-6,00	96130,00	
799 /00000/63			TOTAL R.O.	95144,00	992,00	-6,00	96130,00	

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
60			R.O. PRESTATIONS					
0832 /10602/001	77100	031	Récupération des charges de personnel payées indûment	0	7200,00	0	7200,00	Selon les droits constatés
0832 /16148/003	71309	031	Produits et récupération divers relatifs à la distribution des chèques-repas	1873,00	0	-630,52	1242,48	Sur base des droits effectivement constatés
0833 /10602/001	77100	031	Récupération de charges de personnel payées indûment	3175,00	0	-3075,00	100,00	Selon les droits constatés
0833 /16148/003	71309	031	Produits et récupération divers relatifs à la distribution des chèques-repas	1000,00	0	-77,44	922,56	Sur base des droits effectivement constatés
0834 /10602/001	77100	031	Récupération des charges de personnel payées indûment	329,00	0	-229,00	100,00	Selon les droits constatés
0834 /16148/003	71309	031	Produits et récupérations divers relatifs à la distribution des chèques-repas	1522,00	695,12	0	2217,12	Sur base des droits effectivement constatés
839 /00000/60			TOTAL	26308,42	7895,12	-4011,96	30191,58	
61			R.O. TRANSFERTS					
0834 /48502/006	73619	031	Récupération de charges de personnel payées indûment	0	3500,00	0	3500,00	Selon réestimation des droits à constater
839 /00000/61			TOTAL	500,00	3500,00	0	4000,00	
839 /00000/63			TOTAL R.O.	675574,32	11395,12	-4011,96	682957,48	

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
60			R.O. PRESTATIONS					
0840 /10602/001	77100	031	Récupération des charges de personnel payées indûment	693,00	0	-593,00	100,00	Selon les droits constatés
0840 /16148/003	71309	031	Produits et récupération divers relatifs à la distribution des chèques-repas	4531,00	0	-2244,44	2286,56	Sur base des droits effectivement constatés
0842 /16148/003	71309	031	Produits et récupération divers relatifs à la distribution des chèques-repas	400,00	0	-174,32	225,68	Sur base des droits effectivement constatés
0844 /10602/001	77100	031	Récupération des charges de personnel payées indûment	16905,00	27700,00	0	44605,00	Selon les droits constatés
0844 /16148/003	71309	031	Produits et récupération divers relatifs à la distribution des chèques-repas	32533,00	0	-5086,84	27446,16	Sur base des droits effectivement constatés
849 /00000/60			TOTAL	899014,67	27700,00	-8098,60	918616,07	
61			R.O. TRANSFERTS					
0840 /46548/004	73405	107	Contribution du SPW pour le financement d'Eté Solidaire	51520,00	0	-2800,00	48720,00	Sur base des dernières informations connues
0844 /48502/006	73619	031	Interventions de l'AVIQ dans les charges de personnel	3569,00	13931,00	0	17500,00	Selon réestimation des droits à constater
849 /00000/61			TOTAL	4947609,57	13931,00	-2800,00	4958740,57	
849 /00000/63			TOTAL R.O.	5846624,24	41631,00	-10898,60	5877356,64	

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
60			R.O. PRESTATIONS					
0871 /10602/001	77100	031	Récupération des charges de personnel payées indûment	516,00	0	-416,00	100,00	Selon les droits constatés
0871 /16148/002	71309	031	Produits et récupérations divers relatifs aux indemnités de frais d'habillement	65,18	234,82	0	300,00	Sur base des droits effectivement constatés
0871 /16148/003	71309	031	Produits et récupérations divers relatifs à la distribution des chèques-repas	3167,00	0	-431,56	2735,44	Sur base des droits effectivement constatés
872 /00000/60			TOTAL	8793,67	234,82	-847,56	8180,93	
61			R.O. TRANSFERTS					
0871 /48502/006	73619	031	Interventions de l'AVIQ dans les charges de personnel	527,00	2973,00	0	3500,00	Selon réestimation des droits à constater
872 /00000/61			TOTAL	929111,00	2973,00	0	932084,00	
872 /00000/63			TOTAL R.O.	937904,67	3207,82	-847,56	940264,93	

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
60			R.O. PRESTATIONS					
0875 /10602/001	77100	031	Récupération des charges de personnel payées indûment	3162,00	0	-400,00	2762,00	Selon les droits constatés
0875 /16148/003	71309	031	Produits et récupérations divers relatifs à la distribution des chèques-repas	1000,00	0	-288,24	711,76	Sur base des droits effectivement constatés
876 /00000/60			TOTAL	3104314,57	0	-688,24	3103626,33	
876 /00000/63			TOTAL R.O.	3296045,97	0	-688,24	3295357,73	

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
60			R.O. PRESTATIONS					
0878 /10602/001	77100	031	Récupération des charges de personnel payées indûment	7878,00	1900,00	0	9778,00	Selon les droits constatés
0878 /16148/003	71309	031	Produits et récupérations divers relatifs à la distribution des chèques-repas	8000,00	0	-1916,56	6083,44	Sur base des droits effectivement constatés
0879 /10602/001	77100	031	Récupération de charges de personnel payées indûment	1031,00	0	-931,00	100,00	Selon les droits constatés
0879 /16148/003	71309	031	Produits et récupération divers relatifs à la distribution des chèques-repas	4000,00	0	-1624,16	2375,84	Sur base des droits effectivement constatés
879 /00000/60			TOTAL	635123,36	1900,00	-4471,72	632551,64	
61			R.O. TRANSFERTS					
0879 /46548/002	73405	042	Subsides Biodiversité	10000,00	0	-10000,00	0	Crédit désormais sans objet
879 /00000/61			TOTAL	55000,00	0	-10000,00	45000,00	
879 /00000/63			TOTAL R.O.	690123,36	1900,00	-14471,72	677551,64	

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
60			R.O. PRESTATIONS					
0921 /10602/001	77100	031	Récupération des charges de personnel payées indûment	1606,00	0	-1506,00	100,00	Selon les droits constatés
0921 /16148/003	71309	031	Produits et récupérations divers relatifs à la distribution des chèques-repas	2500,00	108,96	0	2608,96	Sur base des droits effectivement constatés
0930 /10602/001	77100	031	Récupération des charges de personnel payées indûment	2212,00	500,00	0	2712,00	Selon les droits constatés
0930 /16148/003	71309	031	Produits et récupérations divers relatifs à la distribution des chèques-repas	11000,00	0	-2513,44	8486,56	Sur base des droits effectivement constatés
939 /00000/60			TOTAL	407377,34	608,96	-4019,44	403966,86	
939 /00000/63			TOTAL R.O.	604252,53	608,96	-4019,44	600842,05	

BUDGET COMMUNAL

DEPENSES ORDINAIRES

EXERCICES ANTERIEURS
CHAPITRE 3

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
2021/0722 /12506/002	61331	011	Prestations de tiers pour les bâtiments	0	78,65	0	78,65	Régularisation de factures
2021/0764 /12506/002	61331	011	Prestations de tiers pour les bâtiments	0	78,65	0	78,65	Régularisation de factures
2021/0878 /12506/001	61331	011	Prestations de tiers pour les bâtiments	0	78,65	0	78,65	Régularisation de factures
2024/0104 /12506/002	61331	011	Prestations de tiers pour les bâtiments	0	1530,65	0	1530,65	Régularisation de factures
2024/0104 /12712/001	61343	010	Location de véhicules à long terme	0	254,69	0	254,69	Régularisation de factures
2024/0300 /12448/003	61329	023	Dépenses liées aux actions du PSSP (Plan Stratégique Sécurité Prévention)	0	1070,00	0	1070,00	Régularisation de factures
2024/0703 /12204/001	61204	020	Droits d'auteurs, honoraires et indemnités pour artistes, professeurs, orateurs et guides	0	63,60	0	63,60	Régularisation de factures
2024/0722 /12448/004	61329	020	Frais de fonctionnement dans le cadre du projet de gratuité dans les écoles primaires	20,85	135,00	0	155,85	Régularisation de factures
2024/0734 /12402/002	60712	020	Fournitures techniques pour consommation directe	0	41,67	0	41,67	Régularisation de factures
2024/0734 /12412/001	61321	020	Location, entretien et réparation des fournitures techniques	0	665,50	0	665,50	Régularisation de factures
2024/0735 /12317/001	61319	020	Frais de formation	0	15552,40	0	15552,40	Régularisation de factures
2024/0762 /12406/001	61321	021	Prestations techniques de tiers spécifiques à la fonction	0	782,84	0	782,84	Régularisation de factures
2024/0766 /12412/002	61321	042	Location, entretien et réparation du matériel agricole et horticole	0	790,00	0	790,00	Régularisation de factures
2025/0000 /11101/001	62001	031	Arriérés de traitements du personnel communal pour les exercices antérieurs à 2026	272391,18	12778,75	0	285169,93	Régularisations de traitements
2025/0000 /11101/002	62001	031	Arriérés de traitements des membres des cabinets du Bourgmestre et des Echevins pour les exercices antérieurs à 2026	5300,00	0	-2500,00	2800,00	Adaptation des crédits aux arriérés effectivement dus

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
2025/0000 /11101/004	62001	031	Arriérés de traitement du personnel contractuel (aides administratifs EAS)	202,27	5000,73	0	5203,00	Régularisations de traitements
2025/0000 /11102/001	62002	031	Arriérés de traitements du personnel contractuel subsidié pour les exercices antérieurs à 2026	435100,00	14000,00	0	449100,00	Régularisations de traitements
2025/0000 /11102/005	62002	031	Arriérés de traitement Surveillances de garderies de l'enseignement libre exécutées par du personnel contractuel subsidié	1400,00	100,00	0	1500,00	Régularisations de traitements
2025/0000 /11201/001	62101	031	Arriérés de pécules de vacances du personnel communal pour les exercices antérieurs à 2026	10900,00	3000,00	0	13900,00	Régularisations de pécules
2025/0000 /11202/001	62102	031	Arriérés de pécules de vacances du personnel contractuel subsidié pour les exercices antérieurs à 2026	5018,33	24000,00	0	29018,33	Régularisations de pécules
2025/0000 /11202/004	62102	031	Arriérés de pécules de vacances du personnel contractuel subsidié pour les exercices antérieurs à 2026	3000,00	0	-1500,00	1500,00	Adaptation des crédits aux arriérés effectivement dus
2025/0000 /11202/005	62102	031	Arriérés des pécules de vacances du personnel contractuel subsidié	0	13510,60	0	13510,60	Régularisations de pécules
2025/0000 /11301/001	62201	031	Arriérés de cotisations patronales à l'ONSS pour le personnel communal pour les exercices antérieurs à 2026	191000,00	7500,00	0	198500,00	Régularisations de cotisations
2025/0000 /11301/004	62201	031	Arriérés de cotisations patronales à l'ONSS (aides administratifs EAS)	58,35	300,65	0	359,00	Régularisations de cotisations
2025/0000 /11301/006	62201	031	Arriérés de cotisations patronales à l'ONSS pour le personnel communal	60,25	0,75	0	61,00	Régularisations de cotisations
2025/0000 /11302/001	62202	031	Arriérés de cotisations patronales à l'ONSS du personnel contractuel subsidié pour les exercices antérieurs à 2026	27000,00	0	-24000,00	3000,00	Adaptation des crédits aux arriérés effectivement dus

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
2025/0000 /11302/005	62202	031	Arriérés de cotisations patronales à l'ONSS pour le personnel communal pour les exercices antérieurs à 2026	20330,00	0	-17330,00	3000,00	Adaptation des crédits aux arriérés effectivement dus
2025/0000 /11501/001	62501	031	Frais de déplacements du domicile au lieu de travail du personnel communal	4000,00	300,00	0	4300,00	Régularisations de frais de déplacements
2025/0000 /11501/006	62501	031	Frais de déplacements du domicile au lieu de travail du personnel communal	264,60	0	-0,60	264,00	Adaptation des crédits aux arriérés effectivement dus
2025/0000 /11502/005	62502	031	Frais de déplacements du domicile au lieu de travail du personnel contractuel subsidié dans le cadre de la convention tiers-payant	353,00	100,00	0	453,00	Régularisations de frais de déplacements
2025/0050 /33248/001	67151	004	Arriérés des Indemnités d'accidents de travail & maladies professionnelles	0	16821,25	0	16821,25	Adaptation des crédits aux arriérés effectivement dus
2025/0101 /11121/001	62021	031	Traitements des mandataires communaux	110000,00	0	-109000,00	1000,00	Adaptation des crédits aux arriérés effectivement dus
2025/0101 /11122/001	62022	031	Jetons de présence des mandataires communaux	14400,00	0	-1500,00	12900,00	Adaptation des crédits aux arriérés effectivement dus
2025/0101 /12706/001	61341	010	Prestations de tiers spécifiques au charroi	0	13257,15	0	13257,15	Régularisation de factures
2025/0101 /12712/001	61343	010	Location de véhicules à long terme	3138,38	216,87	0	3355,25	Régularisation de factures
2025/0104 /12101/006	61101	001	Frais de déplacements et de séjour des membres des cabinets	3456,18	2302,92	0	5759,10	Régularisations de remboursements de frais encourus
2025/0104 /12317/001	61319	028	Frais de formation	0	1900,00	0	1900,00	Régularisations de remboursements de frais encourus
2025/0121 /12101/001	61101	001	Frais de déplacements et de séjour du personnel communal et des mandataires	550,15	4,31	0	554,46	Régularisations de remboursements de frais encourus
2025/0121 /12315/002	61319	030	Frais de procédure et poursuite	0	314,54	0	314,54	Régularisation de frais de procédures
2025/0131 /12313/001	61313	046	Frais de fonctionnement de l'informatique	0	2576,33	0	2576,33	Régularisation de factures

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
2025/0132 /12406/002	61321	046	Prestations techniques de tiers	0	27004,59	0	27004,59	Régularisation de factures
2025/0521 /12406/001	61321	080	Prestations techniques de tiers spécifiques à la fonction	13525,20	0	-12668,27	856,93	Selon les montants réellement nécessaires
2025/0521 /12406/002	61321	061	Prestations techniques de tiers spécifiques à la fonction - ORES	0	13399,95	0	13399,95	Régularisation de factures
2025/0521 /12512/001	61332	050	Fournitures d'électricité pour les bâtiments	956,03	28024,74	0	28980,77	Régularisation de factures
2025/0701 /12101/001	61101	020	Frais de déplacements et de séjour du personnel communal et des mandataires	655,46	116,82	0	772,28	Régularisations de remboursements de frais encourus
2025/0703 /11101/002	62001	031	Pécules de vacances des surveillances de garderies exécutées par le personnel non enseignant du réseau libre	148796,00	0	-4000,00	144796,00	Régularisation de traitements
2025/0703 /11102/005	62002	031	Surveillances de garderies de l'enseignement libre exécutées par du personnel contractuel subsidié	372000,00	2000,00	0	374000,00	Régularisations de traitements
2025/0703 /11201/002	62101	031	Pécules de vacances des surveillances de garderies exécutées par le personnel non enseignant du réseau libre	700,00	0	-200,00	500,00	Adaptation des crédits aux arriérés effectivement dus
2025/0703 /11202/005	62102	031	Pécules de vacances des surveillances de garderies de l'enseignement libre exécutées par du personnel contractuel subsidié	446,51	0	-226,51	220,00	Adaptation des crédits aux arriérés effectivement dus
2025/0703 /12101/001	61101	020	Frais de déplacements et de séjour du personnel communal et des mandataires (Service Jeunesse)	483,37	148,31	0	631,68	Régularisations de remboursements de frais encourus
2025/0722 /12101/001	61101	020	Frais de déplacements et de séjour du personnel communal et des mandataires	38,00	56,18	0	94,18	Régularisations de remboursements de frais encourus
2025/0751 /12101/002	61101	020	Frais de déplacements et de séjour du personnel communal et des mandataires - Pôle territorial CECP Charleroi Courcelles	3803,48	632,55	0	4436,03	Régularisations de remboursements de frais encourus

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
2025/0764 /12548/002	61339	F050	Frais pour des tiers assimilés à des dépenses communales en matière de fonctionnement des bâtiments	97917,75	5320,27	0	103238,02	Régularisation de factures
2025/0771 /12402/002	60712	021	Fournitures techniques pour consommation directe	0	19,50	0	19,50	Régularisation de factures
2025/0773 /33203/001	63212	021	Subsides à l'ASBL "Les Amis du Château de Monceau"	11250,00	1500,00	0	12750,00	Sur base d'une décision d'octroi 2025
2025/0832 /33202/002	63212	030	Subsides accordés - Apéro solidaire	0	3101,76	0	3101,76	Régularisation de subsides
2025/0834 /12513/001	61333	050	Fourniture de gaz pour les bâtiments	0	35575,39	0	35575,39	Régularisation de factures
2025/0844 /11502/006	62502	031	Frais de déplacements du domicile au lieu de travail du personnel contractuel subsidié	306,00	100,00	0	406,00	Régularisations de frais de déplacements
2025/0844 /12101/001	61101	090	Frais de déplacements et de séjour du personnel communal et des mandataires	872,24	364,80	0	1237,04	Régularisations de frais de déplacements
2025/0844 /12513/001	61333	050	Fourniture de gaz pour les bâtiments	0	1329,30	0	1329,30	Régularisation de factures
2025/0871 /12101/001	61101	092	Frais de déplacements et de séjour du personnel communal et des mandataires	640,30	449,11	0	1089,41	Régularisations de frais de déplacements
2025/0876 /43501/001	63617	030	Participation dans les charges de TIBI pour l'enlèvement et le traitement des immondices, y compris la gestion des parcs à conteneurs (Secteur1)	0	1342134,50	0	1342134,50	Sur base du compte 2025 de TIBI
2025/0878 /12515/001	61335	050	Consommations, redevances et mise en conformité des raccordements d'eau	10482,30	79,56	0	10561,86	Régularisation de factures
99			TOTAL A REPORTER AU TAB RECAP.	5831421,23	1600464,48	-172925,38	7258960,33	

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
70			D.O. PERSONNEL					
0000 /11101/004	62001	031	Traitements du personnel communal - Protocole d'accord RTT	301700,00	0	-301700,00	0	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0000 /11201/004	62101	031	Pécules de vacances du personnel communal - Protocole d'accord RTT	23200,00	0	-23200,00	0	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0000 /11301/004	62201	031	Cotisations patronales à l'ONSS pour le personnel communal - Protocole d'accord RTT	87100,00	0	-83100,00	4000,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0000 /11501/001	62501	031	Frais de déplacements du domicile au lieu de travail du personnel communal dans le cadre de la convention tiers-payant	147638,40	0	-5000,00	142638,40	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0000 /11502/001	62502	031	Frais de déplacements du domicile au lieu de travail du personnel contractuel subsidié dans le cadre de la convention tiers-payant	43602,00	5000,00	0	48602,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0000 /11541/004	62541F	031	Distribution de chèques-repas au personnel communal - RTT	10500,00	0	-10500,00	0	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
009 /00000/70			TOTAL	613740,40	5000,00	-423500,00	195240,40	
72			D.O. TRANSFERTS					
0000 /32101/001	63121	000	Subside à la Régie communale autonome	3857880,72	0	-300000,00	3557880,72	Selon les informations transmises par la RCA - Adaptation des interventions pour la gestion du stade Yernaux
0000 /32101/003	63121	020	Intervention dans les frais de séjour des classes de neige	690000,00	0	-17586,00	672414,00	Selon le décompte établi par la RCA
009 /00000/72			TOTAL	7613497,69	0	-317586,00	7295911,69	

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
7X			D.O. DETTE					
0000 /21101/001	65104	033	Charges financières des emprunts à charge de la commune	81668,00	347665,00	0	429333,00	Selon les tableaux d'amortissements
0000 /21101/002	65104	033	Charges financières des emprunts à charge de la commune (non ventilables)	330000,00	0	-330000,00	0	Charges ventilées
0000 /21101/003	65104	033	Charges financières des emprunts à charge de la commune - caisse dépôts et consignations	1880803,00	882,00	0	1881685,00	Selon les tableaux d'amortissements
0000 /21105/001	65104	033	Charges financières des emprunts d'assainissement (CRAC)	978249,00	265485,00	0	1243734,00	Selon les tableaux d'amortissements
0000 /21105/003	65104	033	Charges financières des emprunts d'assainissement	2009164,00	42508,00	0	2051672,00	Selon les tableaux d'amortissements
0000 /91101/001	64103	033	Amortissements d'emprunts à charge de la commune	118084,00	218757,00	0	336841,00	Selon les tableaux d'amortissements
0000 /91101/003	64103	033	Amortissements d'emprunts - caisse dépôts et consignations	1942396,00	0	-310,00	1942086,00	Selon les tableaux d'amortissements
009 /00000/7X			TOTAL	50410781,00	875297,00	-330310,00	50955768,00	
009 /00000/73			TOTAL D.O.	59762170,08	880297,00	-1071396,00	59571071,08	

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
7X			D.O. DETTE					
0010 /21105/002	65104	033	Charges financières des emprunts d'assainissement (financement de la liquidation de l'ex-CHU de Charleroi)	814474,00	23978,00	0	838452,00	Selon les tableaux d'amortissements
019 /00000/7X			TOTAL	4189222,00	23978,00	0	4213200,00	
019 /00000/73			TOTAL D.O.	4189472,00	23978,00	0	4213450,00	

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
78			D.O. PRELEVEMENTS					
0060 /95401/003	68504	030	Prélèvements pour le fonds de réserves ordinaires	3704069,49	4164273,25	0	7868342,74	Selon les possibilités de mises en réserves
0060 /95501/022	68505	034	Prélèvements pour le fonds de réserve extraordinaire - Tiers investisseurs 2026	1367162,72	380682,62	0	1747845,34	Selon les dossiers cloturés
069 /00000/78			TOTAL :	5569293,48	4544955,87	0	10114249,35	
069 /00000/73			TOTAL D.O.	5569293,48	4544955,87	0	10114249,35	

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
70			D.O. PERSONNEL					
0101 /11121/001	62021	031	Traitements des mandataires communaux	1382300,00	5661,00	0	1387961,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0101 /11122/001	62022	031	Jetons de présence des mandataires communaux	180492,00	0	-53200,00	127292,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0101 /11201/001	62101	031	Pécules de vacances des mandataires communaux	101600,00	1929,00	0	103529,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0101 /11321/001	62401	031	Cotisations patronales à la caisse de répartition des pensions du personnel communal	173600,00	678,00	0	174278,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0101 /11541/001	62541	F031	Distribution de chèques-repas au personnel communal	52400,00	0	-35207,00	17193,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0101 /11601/001	62600	031	Pensions aux anciens mandataires communaux	1900,00	0	-1900,00	0	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0104 /11101/001	62001	031	Traitements du personnel communal	9282842,00	56325,00	0	9339167,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0104 /11101/002	62001	031	Traitements des membres des cabinets du Bourgmestre et des Echevins	3135150,00	15833,00	0	3150983,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0104 /11102/001	62002	031	Traitements du personnel contractuel subsidié	4666929,00	0	-222745,00	4444184,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0104 /11201/001	62101	031	Pécules de vacances du personnel communal	745004,00	11722,00	0	756726,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0104 /11201/002	62101	031	Pécules de vacances des membres des cabinets du Bourgmestre et des Echevins	205896,00	0	-11043,00	194853,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
70			D.O. PERSONNEL					
0104 /11202/001	62102	031	Pécules de vacances du personnel contractuel subsidié	349979,00	2834,00	0	352813,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0104 /11301/001	62201	031	Cotisations patronales à l'ONSS pour le personnel communal	3370029,00	0	-15205,00	3354824,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0104 /11301/002	62201	031	Cotisations patronales à l'ONSS pour les membres des cabinets du Bourgmestre et des Echevins	871025,00	4122,00	0	875147,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0104 /11501/001	62501	031	Frais de déplacements du domicile au lieu de travail du personnel communal	700,00	11250,00	0	11950,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0104 /11501/002	62501	031	Frais de déplacements du domicile au lieu de travail membres des cabinets du Bourgmestre et des échevins	2900,00	912,00	0	3812,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0104 /11502/001	62502	031	Frais de déplacements du domicile au lieu de travail du personnel contractuel subsidié	2400,00	4535,00	0	6935,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0104 /11541/001	62541	F031	Distribution de chèques-repas au personnel communal	174193,00	0	-9581,00	164612,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0104 /11541/002	62541	F031	Distribution de chèques-repas aux membres des cabinets du bourgmestre et des échevins	59400,00	0	-481,00	58919,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0104 /11542/001	62542	F031	Distribution de chèques-repas au personnel contractuel subsidié	115500,00	0	-17459,00	98041,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0105 /11101/001	62001	031	Traitements du personnel communal	300187,00	0	-34421,28	265765,72	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0105 /11102/001	62002	031	Traitements du personnel contractuel subsidié	76896,00	0	-1533,99	75362,01	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
70			D.O. PERSONNEL					
0105 /11201/001	62101	031	Pécules de vacances du personnel communal	22681,00	522,00	0	23203,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0105 /11202/001	62102	031	Pécules de vacances du personnel contractuel subsidié	5772,00	115,00	0	5887,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0105 /11301/001	62201	031	Cotisations patronales à l'ONSS pour le personnel communal	81573,00	0	-8166,96	73406,04	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0105 /11541/001	62541F	031	Distribution de chèques-repas au personnel communal	4400,00	0	-118,00	4282,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0105 /11542/001	62542F	031	Distribution de chèques-repas au personnel contractuel subsidié	2200,00	0	-209,00	1991,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0121 /11101/001	62001	031	Traitements du personnel communal	3648692,00	0	-118400,00	3530292,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0121 /11102/001	62002	031	Traitements du personnel contractuel subsidié	1512983,00	21107,00	0	1534090,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0121 /11201/001	62101	031	Pécules de vacances du personnel communal	272138,00	10329,00	0	282467,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0121 /11202/001	62102	031	Pécules de vacances du personnel contractuel subsidié	112633,00	2733,00	0	115366,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0121 /11301/001	62201	031	Cotisations patronales à l'ONSS pour le personnel communal	1285985,00	0	-20771,00	1265214,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0121 /11501/001	62501	031	Frais de déplacements du domicile au lieu de travail du personnel communal	800,00	775,00	0	1575,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
70			D.O. PERSONNEL					
0121 /11502/001	62502	031	Frais de déplacements du domicile au lieu de travail du personnel contractuel subsidié	200,00	800,00	0	1000,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0121 /11541/001	62541F	031	Distribution de chèques-repas au personnel communal	76115,00	0	-2645,00	73470,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0121 /11542/001	62542	031	Distribution de chèques-repas au personnel contractuel subsidié	34100,00	615,00	0	34715,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
123 /00000/70			TOTAL	32311594,00	152797,00	-553086,23	31911304,77	
71			D.O. FONCTIONNEMENT					
0100 /12406/001	61321	038	Frais liés à la convention avec le Fonctionnaire Sanctionnateur Provincial pour PV environnementaux	21250,00	8500,00	0	29750,00	Sur base des dossiers traités
0101 /12712/001	61343	010	Location de véhicules à long terme	89030,63	1000,00	0	90030,63	Selon les coûts réels observés
0104 /12101/006	61101	001	Frais de déplacements et de séjour des membres des cabinets	5090,00	7740,00	0	12830,00	Selon réestimation des besoins
0104 /12101/007	61101	015	Frais de déplacements et de séjour du personnel communal et des mandataires des services de la communication	4335,46	0	-1500,00	2835,46	Selon réestimation des besoins
0104 /12103/001	61103	031	Indemnités de frais d'habillement du personnel communal	1758,00	52,00	0	1810,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0104 /12103/002	61103	031	Indemnités de frais d'habillement des membres des cabinets des bourgmestres et échevins	1008,00	250,00	0	1258,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0104 /12148/003	61109	001	Indemnités diverses	206,45	100,00	0	306,45	Selon réestimation des besoins

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
71			D.O. FONCTIONNEMENT					
0104 /12205/001	61209	004	Jetons de présence des commissions et jurys	3000,00	0	-500,00	2500,00	Selon réestimation des besoins
0104 /12206/001	61206	031	Remboursement des charges du personnel détaché dans les cabinets échevinaux	820000,00	15000,00	0	835000,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0104 /12302/002	60711	082	Fournitures administratives pour consommation directe - Autres services	0	381,15	0	381,15	Acquisition de portes-badges pour les accès et les pointages à la cité administrative
0104 /12306/007	61311	015	Information du citoyen	172386,08	0	-7872,78	164513,30	Selon réestimation des besoins
0104 /12312/001	61313	100	Frais d'entretien et de location du matériel et mobilier de bureau	3042,00	0	-2042,00	1000,00	Selon réestimation des besoins
0104 /12316/003	61315	F100	Frais de réception et de représentation pour les services de la Citoyenneté	1017,36	0	-500,00	517,36	Selon réestimation des besoins
0104 /12316/011	61315	004	Frais de réception et de représentation	3301,00	0	-392,21	2908,79	Selon réestimation des besoins
0104 /12317/001	61319	028	Frais de formation	20000,00	0	-5000,00	15000,00	Sur base des formations envisagées avec des opérateurs externes
0104 /12406/001	61321	100	Prestations techniques de tiers spécifiques à la fonction - Services de la Citoyenneté	4056,00	0	-3056,00	1000,00	Selon réestimation des besoins
0104 /12406/008	61321	015	Prestations techniques de tiers pour le service Communication	73547,72	0	-20000,00	53547,72	Selon réestimation des besoins
0104 /12412/003	61321	100	Location, entretien et réparation des fournitures techniques	1014,00	0	-1014,00	0	Selon réestimation des besoins
0104 /12502/001	60713	011	Entretien et autres frais de fonctionnement des bâtiments	18177,29	0	-2000,00	16177,29	Selon réestimation des besoins
0104 /12506/001	61331	050	Prestations de tiers pour les bâtiments (gestion de l'énergie)	134344,27	0	-2000,00	132344,27	Selon réestimation des besoins
0104 /12515/001	61335	050	Consommations, redevances et mise en conformité des raccordements d'eau	184661,18	0	-40000,00	144661,18	Clôture de 7 compteurs

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
71			D.O. FONCTIONNEMENT					
0104 /12706/001	61341	010	Prestations de tiers spécifiques au charroi	2028,00	2000,00	0	4028,00	Sur base des dossiers en cours
0105 /12103/001	61103	031	Indemnités de frais d'habillement du personnel communal	1755,00	600,00	0	2355,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0121 /12103/001	61103	031	Indemnités de frais d'habillement du personnel communal	826,00	40,00	0	866,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
123 /00000/71			TOTAL	6071472,15	35663,15	-85876,99	6021258,31	
72			D.O. TRANSFERTS					
0121 /30102/001	67111	032	Non-valeurs de droits constatés perçus du service ordinaire	2313,17	3500,00	0	5813,17	Selon les dossiers cloturés et en cours
123 /00000/72			TOTAL	227134,62	3500,00	0	230634,62	
7X			D.O. DETTE					
0104 /21101/001	65104	033	Charges financières des emprunts à charge de la commune	849625,00	0	-99137,00	750488,00	Selon les tableaux d'amortissements
0104 /91101/001	64103	033	Amortissements d'emprunts à charge de la commune	1688259,00	35054,00	0	1723313,00	Selon les tableaux d'amortissements
0105 /21101/001	65104	033	Charges financières des emprunts à charge de la commune	845,00	151,00	0	996,00	Selon les tableaux d'amortissements
0105 /91101/001	64103	033	Amortissements d'emprunts à charge de la commune	9760,00	484,00	0	10244,00	Selon les tableaux d'amortissements
123 /00000/7X			TOTAL	2550669,00	35689,00	-99137,00	2487221,00	
123 /00000/73			TOTAL D.O.	41160869,77	227649,15	-738100,22	40650418,70	

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
71			D.O. FONCTIONNEMENT					
0124 /12510/001	61601	099	Impôts, taxes et redevances diverses sur biens immobiliers	814242,00	8833,00	0	823075,00	Sur base des montants dus
0124 /12513/001	61333	050	Fournitures de gaz pour les bâtiments	66615,73	0	-5000,00	61615,73	En fonction des factures reçues
0124 /12515/001	61335	050	Consommations, redevances et mise en conformité des raccordements d'eau	13574,00	5000,00	0	18574,00	En fonction des factures reçues
129 /00000/71			TOTAL	1106717,22	13833,00	-5000,00	1115550,22	
7X			D.O. DETTE					
0124 /21101/001	65104	033	Charges financières des emprunts à charge de la commune	96195,00	439,00	0	96634,00	Selon les tableaux d'amortissements
0124 /91101/001	64103	033	Amortissements d'emprunts à charge de la commune	303923,00	76,00	0	303999,00	Selon les tableaux d'amortissements
0124 /91103/001	64423	033	Remboursement périodique des locations financements	405000,00	32070,00	0	437070,00	Selon les tableaux d'amortissements
129 /00000/7X			TOTAL	805118,00	32585,00	0	837703,00	
129 /00000/73			TOTAL D.O.	2037205,02	46418,00	-5000,00	2078623,02	

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
70			D.O. PERSONNEL					
0131 /11101/001	62001	031	Traitements du personnel communal	2891956,00	209083,00	0	3101039,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0131 /11102/001	62002	031	Traitements du personnel contractuel subsidié	2045174,00	0	-153913,00	1891261,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0131 /11201/001	62101	031	Pécules de vacances du personnel communal	220929,00	15345,00	0	236274,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0131 /11202/001	62102	031	Pécules de vacances du personnel contractuel subsidié	152061,00	0	-4390,00	147671,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0131 /11301/001	62201	031	Cotisations patronales à l'ONSS pour le personnel communal	1257147,00	4960,00	0	1262107,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0131 /11301/002	62201	031	Cotisation de solidarité maladie de longue durée	0	50000,00	0	50000,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
13110/11321/002	62401	031	Cotisation de responsabilisation	38333920,00	0	-4092000,00	34241920,00	Selon estimations SPF pensions et intégration de l'incitant
13120/11348/001	62429	031	Cotisation second pilier de pension	2333600,00	25000,00	0	2358600,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0131 /11501/001	62501	031	Frais de déplacements du domicile au lieu de travail du personnel communal	2500,00	1003,00	0	3503,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0131 /11502/001	62502	031	Frais de déplacements du domicile au lieu de travail du personnel contractuel subsidié	300,00	0	-99,00	201,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0131 /11541/001	62541F	031	Distribution de chèques-repas au personnel communal	56100,00	4185,00	0	60285,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0131 /11542/001	62542	031	Distribution de chèques-repas au personnel contractuel subsidié	49500,00	0	-5377,00	44123,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
70			D.O. PERSONNEL					
0131 /11802/001	62801	031	Frais de reclassement professionnel - Fonds Outplacement	54000,00	0	-7200,00	46800,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0131 /11802/002	62801	004	Frais de reclassement professionnel - licenciement	30500,00	5000,00	0	35500,00	Selon réestimation des besoins
0132 /11101/001	62001	031	Traitements du personnel communal	303786,00	2007,00	0	305793,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0132 /11102/001	62002	031	Traitements du personnel contractuel subsidié	325953,00	0	-13712,00	312241,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0132 /11201/001	62101	031	Pécules de vacances du personnel communal	26053,00	710,00	0	26763,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0132 /11202/001	62102	031	Pécules de vacances du personnel contractuel subsidié	24477,00	670,00	0	25147,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0132 /11301/001	62201	031	Cotisations patronales à l'ONSS pour le personnel communal	152646,00	0	-3026,00	149620,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0132 /11541/001	62541	F031	Distribution de chèques-repas au personnel communal	5867,00	767,00	0	6634,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0132 /11542/001	62542	F031	Distribution de chèques-repas au personnel contractuel subsidié	11000,00	0	-1602,00	9398,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0133 /11101/001	62001	031	Traitements du personnel communal	96132,00	3613,20	0	99745,20	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0133 /11102/001	62002	031	Traitements du personnel contractuel subsidié	131740,00	0	-29618,59	102121,41	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0133 /11201/001	62101	031	Pécules de vacances du personnel communal	7259,00	145,00	0	7404,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
70			D.O. PERSONNEL					
0133 /11202/001	62102	031	Pécules de vacances du personnel contractuel subsidié	9101,00	1909,00	0	11010,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0133 /11301/001	62201	031	Cotisations patronales à l'ONSS pour le personnel communal	65755,00	0	-7309,71	58445,29	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0133 /11541/001	62541F	031	Distribution de chèques-repas au personnel communal	2200,00	17,00	0	2217,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0133 /11542/001	62542F	031	Distribution de chèques-repas au personnel contractuel subsidié	3300,00	0	-1023,00	2277,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0134 /11101/001	62001	031	Traitements du personnel communal	255390,00	12673,68	0	268063,68	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0134 /11201/001	62101	031	Pécules de vacances du personnel communal	19805,00	1795,00	0	21600,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0134 /11301/001	62201	031	Cotisations patronales à l'ONSS pour le personnel communal	52784,00	3154,27	0	55938,27	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0134 /11501/001	62501	031	Frais de déplacements du domicile au lieu de travail du personnel communal	0	262,00	0	262,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0134 /11541/001	62541F	031	Distribution de chèques-repas au personnel communal	6325,00	302,00	0	6627,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0135 /11101/001	62001	031	Traitements du personnel communal	478570,00	0	-122366,00	356204,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0135 /11102/001	62002	031	Traitements du personnel contractuel subsidié	536105,00	13151,00	0	549256,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
70			D.O. PERSONNEL					
0135 /11201/001	62101	031	Pécules de vacances du personnel communal	40798,00	9742,00	0	50540,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0135 /11202/001	62102	031	Pécules de vacances du personnel contractuel subsidié	40543,00	2198,00	0	42741,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0135 /11301/001	62201	031	Cotisations patronales à l'ONSS pour le personnel communal	248056,00	0	-24403,00	223653,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0135 /11501/001	62501	031	Frais de déplacements du domicile au lieu de travail du personnel communal	1000,00	1170,00	0	2170,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0135 /11502/001	62502	031	Frais de déplacements du domicile au lieu de travail du personnel contractuel subsidié	400,00	3100,00	0	3500,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0135 /11541/001	62541	F031	Distribution de chèques-repas au personnel communal	7975,00	0	-1775,00	6200,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0135 /11542/001	62542	F031	Distribution de chèques-repas au personnel contractuel subsidié	12100,00	0	-447,00	11653,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0136 /11101/001	62001	031	Traitements du personnel communal	604634,00	201859,00	0	806493,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0136 /11102/001	62002	031	Traitements du personnel contractuel subsidié	153006,00	1073,00	0	154079,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0136 /11201/001	62101	031	Pécules de vacances du personnel communal	47778,00	5277,00	0	53055,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0136 /11202/001	62102	031	Pécules de vacances du personnel contractuel subsidié	11466,00	227,00	0	11693,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
70			D.O. PERSONNEL					
0136 /11301/001	62201	031	Cotisations patronales à l'ONSS pour le personnel communal	173617,00	55074,00	0	228691,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0136 /11541/001	62541	F031	Distribution de chèques-repas au personnel communal	12284,00	3845,00	0	16129,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0136 /11542/001	62542	F031	Distribution de chèques-repas au personnel contractuel subsidié	3300,00	170,00	0	3470,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0137 /11101/001	62001	031	Traitements du personnel communal	7477469,00	11029,00	0	7488498,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0137 /11102/001	62002	031	Traitements du personnel contractuel subsidié	7403629,00	0	-541515,00	6862114,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0137 /11201/001	62101	031	Pécules de vacances du personnel communal	584687,00	56415,00	0	641102,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0137 /11202/001	62102	031	Pécules de vacances du personnel contractuel subsidié	582436,00	31711,00	0	614147,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0137 /11301/001	62201	031	Cotisations patronales à l'ONSS pour le personnel communal	3565969,00	0	-118890,00	3447079,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0137 /11501/001	62501	031	Frais de déplacements du domicile au lieu de travail du personnel communal	1200,00	0	-507,00	693,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0137 /11502/001	62502	031	Frais de déplacements du domicile au lieu de travail du personnel contractuel subsidié	3600,00	0	-3036,00	564,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0137 /11541/001	62541	F031	Distribution de chèques-repas au personnel communal	215960,00	0	-6731,00	209229,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
70			D.O. PERSONNEL					
0137 /11542/001	62542	F031	Distribution de chèques-repas au personnel contractuel subsidié	330001,00	0	-40027,00	289974,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0138 /11101/001	62001	031	Traitements du personnel communal	2078771,00	0	-158543,00	1920228,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0138 /11102/001	62002	031	Traitements du personnel contractuel subsidié	1085635,00	0	-21697,00	1063938,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0138 /11201/001	62101	031	Pécules de vacances du personnel communal	152107,00	13883,00	0	165990,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0138 /11202/001	62102	031	Pécules de vacances du personnel contractuel subsidié	80870,00	3625,00	0	84495,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0138 /11301/001	62201	031	Cotisations patronales à l'ONSS pour le personnel communal	775657,00	0	-33627,00	742030,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0138 /11501/001	62501	031	Frais de déplacements du domicile au lieu de travail du personnel communal	100,00	468,00	0	568,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0138 /11502/001	62502	031	Frais de déplacements du domicile au lieu de travail du personnel contractuel subsidié	0	252,00	0	252,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0138 /11541/001	62541	F031	Distribution de chèques-repas au personnel communal	40700,00	0	-3307,00	37393,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0138 /11542/001	62542	F031	Distribution de chèques-repas au personnel contractuel subsidié	26400,00	0	-2512,00	23888,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
139 /00000/70			TOTAL	76126046,00	756870,15	-5398653,30	71484262,85	

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
71			D.O. FONCTIONNEMENT					
0131 /12103/001	61103	031	Indemnités de frais d'habillement du personnel communal	459,00	30,00	0	489,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0131 /12148/001	61109	031	Indemnités diverses	694,59	805,41	0	1500,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0131 /12206/001	61206	031	Remboursement des charges du personnel détaché dans la commune	508250,00	0	-71250,00	437000,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0131 /12313/002	61313	046	Frais de gestion et de fonctionnement des systèmes d'information - Nouvel ERP comptable	477000,00	0	-390000,00	87000,00	Selon adaptation du calendrier de la mise en place du nouvel ERP comptable
0131 /12314/001	61314	004	Prestations du service médical du travail	126275,00	95000,00	0	221275,00	Nouvelle ventilation fonctionnelle des crédits
0131 /12317/002	61319	028	Programme de formation et d'animation du personnel à l'organisation communale au travers de ses structures	114880,00	0	-1000,00	113880,00	Sur base des formations envisagées avec des opérateurs externes
0132 /12103/001	61103	031	Indemnités de frais d'habillement du personnel communal	829,00	30,00	0	859,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0134 /12402/002	60712	015	Fournitures techniques pour les réalisations graphiques et audio-visuelles	1548,38	0	-264,39	1283,99	Selon réestimation des besoins
0135 /12301/001	60111	082	Fournitures administratives pour gestion de stocks	86547,20	0	-11500,00	75047,20	Selon réestimation des besoins
0135 /12306/001	61311	011	Prestations administratives de tiers	735150,00	3600,00	0	738750,00	Selon indexation des montants
0135 /12316/001	61315	F082	Frais de réception et de représentation	15752,00	10000,00	0	25752,00	Selon évolution des coûts des consommables alimentaires
0135 /12317/001	61319	028	Frais de formation	3000,00	0	-1500,00	1500,00	Sur base des formations envisagées avec des opérateurs externes

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
71			D.O. FONCTIONNEMENT					
0135 /12401/001	60112	082	Fournitures techniques pour gestion de stocks	6000,00	4500,00	0	10500,00	Acquisitions liées aux effets de la canicule
0136 /12317/001	61319	028	Frais de formation	13220,00	0	-8000,00	5220,00	Sur base des formations envisagées avec des opérateurs externes
0136 /12406/001	61321	010	Entretien et maintenance de la station de carburant	5669,27	0	-4500,00	1169,27	Selon réestimation des besoins
0136 /12703/001	60715	010	Fournitures d'huiles et de carburant pour les véhicules	652717,71	0	-25000,00	627717,71	Sur base des consommations observées
0136 /12706/001	61341	010	Prestations de tiers spécifiques au charroi	138126,24	29500,00	0	167626,24	Selon les interventions programmées
0137 /12317/001	61319	028	Frais de formation	24000,00	0	-20000,00	4000,00	Sur base des formations envisagées avec des opérateurs externes
0137 /12501/001	60113	011	Fournitures pour les bâtiments pour gestion de stocks	134849,99	0	-3000,00	131849,99	Selon réestimation des besoins
0137 /12502/001	60713	011	Entretien et autres frais de fonctionnement des bâtiments	8258,02	0	-3000,00	5258,02	Selon réestimation des besoins
0137 /12506/001	61331	050	Prestations de tiers pour les bâtiments (gestion de l'énergie)	43602,00	1000,00	0	44602,00	Sur base des interventions envisagées
0137 /12506/002	61331	011	Autres prestations de tiers pour les bâtiments	56399,74	30000,00	0	86399,74	Selon les conditions du marché d'entretien des extincteurs
0137 /12512/001	61332	050	Fournitures d'électricité pour les bâtiments	84379,09	0	-4000,00	80379,09	En fonction des factures reçues
0138 /12148/001	61109	009	Indemnités diverses	1950,00	0	-960,00	990,00	Selon réestimation des besoins
0138 /12302/001	60711	009	Fournitures administratives pour consommation directe	2612,88	0	-100,00	2512,88	Selon réestimation des besoins
0138 /12306/001	61311	009	Prestations administratives de tiers spécifiques à la fonction	2477,40	0	-2000,00	477,40	Selon réestimation des besoins
0138 /12402/002	60712	009	Fournitures techniques pour consommation directe - Direction des Services techniques	1000,00	0	-1000,00	0	Selon réestimation des besoins

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
71			D.O. FONCTIONNEMENT					
0138 /12410/001	61609	009	Impôts, taxes et redevances diverses	125,00	0	-125,00	0	Selon réestimation des besoins
0138 /12412/001	61321	009	Location, entretien et réparation des fournitures techniques	6147,82	0	-1300,00	4847,82	Selon réestimation des besoins
139 /00000/71			TOTAL	11771399,69	174465,41	-548499,39	11397365,71	
7X			D.O. DETTE					
0131 /21101/001	65104	033	Charges financières des emprunts à charge de la commune	74018,00	24060,00	0	98078,00	Selon les tableaux d'amortissements
0131 /21105/001	65104	033	Charges financières du prêt d'aide extraordinaire pour le financement des pensions	3650102,00	992607,00	0	4642709,00	Selon les tableaux d'amortissements
0131 /91101/001	64103	033	Amortissements d'emprunts à charge de la commune	1203893,00	16850,00	0	1220743,00	Selon les tableaux d'amortissements
0132 /21101/001	65104	033	Charges financières des emprunts à charge de la commune	2431,00	3001,00	0	5432,00	Selon les tableaux d'amortissements
0132 /91101/001	64103	033	Amortissements d'emprunts à charge de la commune	32273,00	7183,00	0	39456,00	Selon les tableaux d'amortissements
0134 /21101/001	65104	033	Charges financières des emprunts à charge de la commune	734,00	650,00	0	1384,00	Selon les tableaux d'amortissements
0134 /91101/001	64103	033	Amortissements d'emprunts à charge de la commune	9558,00	0	-12,00	9546,00	Selon les tableaux d'amortissements
0135 /21101/001	65104	033	Charges financières des emprunts à charge de la commune	8988,00	124,00	0	9112,00	Selon les tableaux d'amortissements
0135 /91101/001	64103	033	Amortissements d'emprunts à charge de la commune	47277,00	178,00	0	47455,00	Selon les tableaux d'amortissements
0136 /21101/001	65104	033	Charges financières des emprunts à charge de la commune	11080,00	13448,00	0	24528,00	Selon les tableaux d'amortissements

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
7X			D.O. DETTE					
0136 /91101/001	64103	033	Amortissements d'emprunts à charge de la commune	143415,00	682,00	0	144097,00	Selon les tableaux d'amortissements
0137 /21101/001	65104	033	Charges financières des emprunts à charge de la commune	810787,00	108130,00	0	918917,00	Selon les tableaux d'amortissements
0137 /91101/001	64103	033	Amortissements d'emprunts à charge de la commune	1055744,00	22243,00	0	1077987,00	Selon les tableaux d'amortissements
139 /00000/7X			TOTAL	12293887,00	1189156,00	-12,00	13483031,00	
139 /00000/73			TOTAL D.O.	101395951,94	2120491,56	-5947164,69	97569278,81	

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
70			D.O. PERSONNEL					
0300 /11101/001	62001	031	Traitements du personnel communal	980882,00	190941,00	0	1171823,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0300 /11101/002	62001	031	Traitements du personnel communal dans le cadre du PDU (coordination)	181596,00	4899,00	0	186495,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0300 /11101/004	62001	031	Traitements du personnel communal	722540,00	0	-85879,00	636661,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0300 /11101/005	62001	031	Traitements du personnel communal	522979,00	107489,00	0	630468,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0300 /11101/006	62001	031	Traitements du personnel communal	341200,00	7963,00	0	349163,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0300 /11102/001	62002	031	Traitements du personnel contractuel subsidié	321467,00	0	-142017,00	179450,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0300 /11102/002	62002	031	Traitements du personnel contractuel subsidié	107704,00	815,00	0	108519,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0300 /11102/004	62002	031	Traitements du personnel contractuel subsidié (CAV + CMA)	257410,00	9584,00	0	266994,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0300 /11102/005	62002	031	Traitements du personnel contractuel subsidié	529276,00	0	-226250,00	303026,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0300 /11102/007	62002	031	Traitements du personnel contractuel subsidié	124190,00	0	-9866,00	114324,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0300 /11201/001	62101	031	Pécules de vacances du personnel communal	85263,00	7999,00	0	93262,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
70			D.O. PERSONNEL					
0300 /11201/002	62101	031	Pécules de vacances du personnel communal dans le cadre du PDU (coordination)	6898,00	11031,00	0	17929,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0300 /11201/004	62101	031	Pécules de vacances du personnel communal	54329,00	0	-54329,00	0	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0300 /11201/005	62101	031	Pécules de vacances du personnel communal	48147,00	0	-14045,00	34102,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0300 /11201/006	62101	031	Pécules de vacances du personnel communal	25707,00	1073,00	0	26780,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0300 /11202/001	62102	031	Pécules de vacances du personnel contractuel subsidié	25012,00	0	-11317,00	13695,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0300 /11202/002	62102	031	Pécules de vacances du personnel contractuel subsidié	8092,00	0	-3519,00	4573,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0300 /11202/004	62102	031	Pécules de vacances pour le personnel contractuel subsidié (CAV + CMA)	19251,00	55873,00	0	75124,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0300 /11202/005	62102	031	Pécules de vacances du personnel contractuel subsidié	39077,00	0	-14578,00	24499,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0300 /11202/007	62102	031	Pécules de vacances du personnel contractuel subsidié	9071,00	0	-24,00	9047,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0300 /11301/001	62201	031	Cotisations patronales à l'ONSS pour le personnel communal	349168,00	10349,00	0	359517,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0300 /11301/002	62201	031	Cotisations patronales à l'ONSS pour le personnel communal dans le cadre du PDU (coordination)	76388,00	1957,00	0	78345,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
70			D.O. PERSONNEL					
0300 /11301/004	62201	031	Cotisations patronales à l'ONSS pour le personnel communal	263582,00	0	-20639,00	242943,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0300 /11301/005	62201	031	Cotisations patronales à l'ONSS pour le personnel communal	292387,00	0	-33159,00	259228,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0300 /11301/006	62201	031	Cotisations patronales à l'ONSS pour le personnel communal	98456,00	2630,00	0	101086,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0300 /11301/007	62201	031	Cotisations patronales à l'ONSS pour le personnel communal	35836,00	0	-2752,00	33084,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0300 /11501/001	62501	031	Frais de déplacements du domicile au lieu de travail du personnel communal	900,00	0	-876,00	24,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0300 /11501/005	62501	031	Frais de déplacements du domicile au lieu de travail du personnel communal	400,00	0	-400,00	0	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0300 /11501/006	62501	031	Frais de déplacements du domicile au lieu de travail du personnel communal	300,00	0	-300,00	0	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0300 /11541/001	62541	F031	Distribution de chèques-repas au personnel communal	20350,00	3501,00	0	23851,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0300 /11541/002	62541	F031	Distribution de chèques-repas au personnel communal	4400,00	0	-334,00	4066,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0300 /11541/004	62541	F031	Distribution de chèques-repas au personnel communal	13200,00	0	-325,00	12875,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0300 /11541/005	62541	F031	Distribution de chèques-repas au personnel communal	11550,00	3530,00	0	15080,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
70			D.O. PERSONNEL					
0300 /11541/006	62541	F031	Distribution de chèques-repas au personnel communal	7700,00	0	-29,00	7671,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0300 /11542/001	62542	F031	Distribution de chèques-repas au personnel contractuel subsidié	8800,00	0	-4389,00	4411,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0300 /11542/002	62542	F031	Distribution de chèques-repas au personnel contractuel subsidié	2200,00	0	-253,00	1947,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0300 /11542/004	62542	F031	Distribution de chèques-repas au personnel contractuel subsidié (CAV + CMA)	5500,00	0	-160,00	5340,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0300 /11542/005	62542	F031	Distribution de chèques-repas au personnel contractuel subsidié	13200,00	0	-6293,00	6907,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0300 /11542/007	62542	F031	Distribution de chèques-repas au personnel contractuel subsidié	2200,00	0	-60,00	2140,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0300 /11701/004	62701	108	Primes versées pour couvrir l'assurance contre les accidents du travail - CAV/CMA	3668,82	0	-3668,82	0	Selon réestimation des besoins
399 /00000/70			TOTAL	5679544,12	419634,00	-635461,82	5463716,30	
71			D.O. FONCTIONNEMENT					
0300 /12101/004	61101	108	Frais de déplacements et de séjour du personnel communal et des mandataires - CAV/CMA	30451,43	1000,00	0	31451,43	Selon réestimation des besoins
0300 /12103/001	61103	031	Indemnités de frais d'habillement du personnel communal	1008,00	0	-280,00	728,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0300 /12103/005	61103	031	Indemnités de frais d'habillement du personnel communal	818,00	40,00	0	858,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
71			D.O. FONCTIONNEMENT					
0300 /12316/004	61315	F108	Frais de réception et de représentation - CAV/CMA	11000,00	5000,00	0	16000,00	Selon réestimation des besoins
0300 /12348/004	61319	108	Autres frais administratifs - CAV/CMA	7500,00	0	-3500,00	4000,00	Selon réestimation des besoins
0300 /12402/004	60712	108	Fournitures techniques pour consommation directe - CAV/CMA	9500,00	1500,00	0	11000,00	Selon réestimation des besoins
399 /00000/71			TOTAL	549895,99	7540,00	-3780,00	553655,99	
72			D.O. TRANSFERTS					
33000/43501/001	63617	002	Intervention dans les charges de fonctionnement de la zone de police unicommunale	82688520,83	0	-1073713,80	81614807,03	Sur base de la modification budgétaire de la zone de police
399 /00000/72			TOTAL	83863504,96	0	-1073713,80	82789791,16	
7X			D.O. DETTE					
0300 /21101/001	65104	033	Charges financières des emprunts à charge de la commune	11545,00	0	-477,00	11068,00	Selon les tableaux d'amortissements
0300 /91101/001	64103	033	Amortissements d'emprunts à charge de la commune	31040,00	0	-11,00	31029,00	Selon les tableaux d'amortissements
399 /00000/7X			TOTAL	67764,00	0	-488,00	67276,00	
399 /00000/73			TOTAL D.O.	90160709,07	427174,00	-1713443,62	88874439,45	

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
72			D.O. TRANSFERTS					
35155/43501/005	63617	002	Dotation zone de secours	8112990,01	0	-1306802,21	6806187,80	Selon la MB2 2026 de la ZOHE
369 /00000/72			TOTAL	8113140,01	0	-1306802,21	6806337,80	
369 /00000/73			TOTAL D.O.	10036742,01	0	-1306802,21	8729939,80	

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
70			D.O. PERSONNEL					
0421 /11101/001	62001	031	Traitements du personnel communal	3051708,00	0	-82925,00	2968783,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0421 /11102/001	62002	031	Traitements du personnel contractuel subsidié	2203742,00	0	-122371,00	2081371,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0421 /11201/001	62101	031	Pécules de vacances du personnel communal	244213,00	8264,00	0	252477,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0421 /11202/001	62102	031	Pécules de vacances du personnel contractuel subsidié	160125,00	7076,00	0	167201,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0421 /11301/001	62201	031	Cotisations patronales à l'ONSS pour le personnel communal	1235225,00	0	-39341,00	1195884,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0421 /11502/001	62502	031	Frais de déplacements du domicile au lieu de travail du personnel contractuel subsidié	0	700,00	0	700,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0421 /11541/001	62541	F031	Distribution de chèques-repas au personnel communal	72043,00	0	-15250,00	56793,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0421 /11542/001	62542	F031	Distribution de chèques-repas au personnel contractuel subsidié	56100,00	0	-8354,00	47746,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
499 /00000/70			TOTAL	7023156,00	16040,00	-268241,00	6770955,00	
71			D.O. FONCTIONNEMENT					
0420 /12302/002	60711	066	Fournitures administratives pour consommation directe	200,00	0	-200,00	0	Selon réestimation des besoins
0420 /12316/002	61315	F066	Frais de réception et de représentation	1000,00	0	-1000,00	0	Selon réestimation des besoins

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
71			D.O. FONCTIONNEMENT					
0421 /12515/001	61335	050	Consommations, redevances et mise en conformité des raccordements d'eau	72946,11	31000,00	0	103946,11	Fuite sur une installation et acomptes revus à la hausse
0423 /12513/001	61333	050	Fournitures de gaz pour les bâtiments	23798,93	1000,00	0	24798,93	En fonction des factures reçues
0423 /12515/001	61335	050	Consommations, redevances et mise en conformité des raccordements d'eau	1070,73	300,00	0	1370,73	En fonction des factures reçues
0426 /14002/002	60717	050	Consommation du réseau d'éclairage public	1976528,40	0	-300000,00	1676528,40	En fonction des factures reçues
499 /00000/71			TOTAL	3273456,28	32300,00	-301200,00	3004556,28	
7X			D.O. DETTE					
0420 /21101/001	65104	033	Charges financières des emprunts à charge de la commune	11283,00	1075,00	0	12358,00	Selon les tableaux d'amortissements
0420 /91101/001	64103	033	Amortissements d'emprunts à charge de la commune	67422,00	4208,00	0	71630,00	Selon les tableaux d'amortissements
0421 /21101/001	65104	033	Charges financières des emprunts à charge de la commune	3532017,00	27469,00	0	3559486,00	Selon les tableaux d'amortissements
0421 /21201/001	65144	033	Charges financières des emprunts à charge de l'Autorité supérieure	90930,00	0	-1,00	90929,00	Selon les tableaux d'amortissements
0421 /91101/001	64103	033	Amortissements d'emprunts à charge de la commune	5224349,00	85921,00	0	5310270,00	Selon les tableaux d'amortissements
0422 /91101/001	64103	033	Amortissements d'emprunts à charge de la commune (T.E.C. - ex. SNCV)	5237,00	0	-1792,00	3445,00	Selon les tableaux d'amortissements
0423 /21101/001	65104	033	Charges financières des emprunts à charge de la commune	3029,00	11317,00	0	14346,00	Selon les tableaux d'amortissements
0423 /91101/001	64103	033	Amortissements d'emprunts à charge de la commune	0	4748,00	0	4748,00	Selon les tableaux d'amortissements

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
7X			D.O. DETTE					
0424 /21101/001	65104	033	Charges financières des emprunts à charge de la commune	38595,00	758,00	0	39353,00	Selon les tableaux d'amortissements
0424 /91101/001	64103	033	Amortissements d'emprunts à charge de la commune	41828,00	0	-343,00	41485,00	Selon les tableaux d'amortissements
0426 /21101/001	65104	033	Charges financières des emprunts à charge de la commune	144783,00	7691,00	0	152474,00	Selon les tableaux d'amortissements
0426 /91101/001	64103	033	Amortissements d'emprunts à charge de la commune	85885,00	2402,00	0	88287,00	Selon les tableaux d'amortissements
499 /00000/7X			TOTAL	9451073,00	145589,00	-2136,00	9594526,00	
499 /00000/73			TOTAL D.O.	19786619,58	193929,00	-571577,00	19408971,58	

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
70			D.O. PERSONNEL					
0521 /11101/001	62001	031	Traitements du personnel communal	423090,00	3589,56	0	426679,56	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0521 /11102/001	62002	031	Traitements du personnel contractuel subsidié	95710,00	2738,43	0	98448,43	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0521 /11201/001	62101	031	Pécules de vacances du personnel communal	30597,00	2315,00	0	32912,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0521 /11202/001	62102	031	Pécules de vacances du personnel contractuel subsidié	5951,00	3137,00	0	9088,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0521 /11301/001	62201	031	Cotisations patronales à l'ONSS pour le personnel communal	135797,00	1784,22	0	137581,22	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0521 /11502/001	62502	031	Frais de déplacements du domicile au lieu de travail du personnel contractuel subsidié	500,00	0	-500,00	0	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0521 /11541/001	62541F	031	Distribution de chèques-repas au personnel communal	9900,00	0	-1158,00	8742,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0521 /11542/001	62542F	031	Distribution de chèques-repas au personnel contractuel subsidié	2200,00	1846,00	0	4046,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0561 /11101/001	62001	031	Traitements du personnel communal	169846,00	6611,54	0	176457,54	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0561 /11102/001	62002	031	Traitements du personnel contractuel subsidié	255079,00	9727,82	0	264806,82	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0561 /11201/001	62101	031	Pécules de vacances du personnel communal	18509,00	714,00	0	19223,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
70			D.O. PERSONNEL					
0561 /11202/001	62102	031	Pécules de vacances du personnel contractuel subsidié	19235,00	382,00	0	19617,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0561 /11301/001	62201	031	Cotisations patronales à l'ONSS pour le personnel communal	99891,00	4284,23	0	104175,23	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0561 /11502/001	62502	031	Frais de déplacements du domicile au lieu de travail du personnel contractuel subsidié	300,00	110,00	0	410,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0561 /11541/001	62541F	031	Distribution de chèques-repas au personnel communal	1467,00	1530,00	0	2997,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0561 /11542/001	62542F	031	Régularisations de retenues sur le personnel contractuel subsidié	5500,00	0	-149,00	5351,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
599 /00000/70			TOTAL	1273572,00	38769,80	-1807,00	1310534,80	
71			D.O. FONCTIONNEMENT					
0521 /12302/001	60711	105	Fournitures administratives pour consommation directe	0	200,00	0	200,00	Adaptation de l'imputation fonctionnelle du crédits
0521 /12402/002	60712	105	Fournitures techniques pour les marchés de détail	10000,00	0	-200,00	9800,00	Selon réestimation des besoins
0521 /12412/001	61321	080	Location, entretien et réparation des fournitures techniques	252032,09	0	-5000,00	247032,09	Selon réestimation des besoins
0561 /12512/001	61332	050	Fournitures d'électricité pour les bâtiments	11845,80	1000,00	0	12845,80	En fonction des factures reçues
599 /00000/71			TOTAL	1059443,37	1200,00	-5200,00	1055443,37	

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
7X			D.O. DETTE					
0521 /21101/001	65104	033	Charges financières des emprunts à charge de la commune	636518,00	32818,00	0	669336,00	Selon les tableaux d'amortissements
0521 /91101/001	64103	033	Amortissements d'emprunts à charge de la commune	863735,00	0	-11,00	863724,00	Selon les tableaux d'amortissements
0552 /21101/001	65104	033	Charges financières des emprunts à charge de la commune	1607,00	1170,00	0	2777,00	Selon les tableaux d'amortissements
0552 /91101/001	64103	033	Amortissements d'emprunts à charge de la commune	0	79,00	0	79,00	Selon les tableaux d'amortissements
0561 /21101/001	65104	033	Charges financières des emprunts à charge de la commune	17439,00	0	-852,00	16587,00	Selon les tableaux d'amortissements
0561 /91101/001	64103	033	Amortissements d'emprunts à charge de la commune	67665,00	5,00	0	67670,00	Selon les tableaux d'amortissements
599 /00000/7X			TOTAL	1586964,00	34072,00	-863,00	1620173,00	
599 /00000/73			TOTAL D.O.	4796639,24	74041,80	-7870,00	4862811,04	

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
70			D.O. PERSONNEL					
0700 /11101/001	62001	031	Traitements du personnel communal	88906,00	3420,11	0	92326,11	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0700 /11102/001	62002	031	Traitements du personnel contractuel subsidié	94303,00	3639,70	0	97942,70	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0700 /11201/001	62101	031	Pécules de vacances du personnel communal	6716,00	560,00	0	7276,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0700 /11202/001	62102	031	Pécules de vacances du personnel contractuel subsidié	7124,00	142,00	0	7266,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0700 /11301/001	62201	031	Cotisations patronales à l'ONSS pour le personnel communal	40851,00	1769,37	0	42620,37	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0700 /11501/001	62501	031	Frais de déplacements du domicile au lieu de travail du personnel communal	1400,00	0	-412,00	988,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0700 /11541/001	62541	F031	Distribution de chèques-repas au personnel communal	2200,00	0	-123,00	2077,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0700 /11542/001	62542	F031	Distribution de chèques-repas au personnel contractuel subsidié	2200,00	39,00	0	2239,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0701 /11101/001	62001	031	Traitements du personnel communal	1605917,00	0	-125406,00	1480511,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0701 /11101/004	62001	031	Traitement du personnel contractuel (aides administratifs subsidiés EAS)	1015042,00	0	-224258,00	790784,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0701 /11102/001	62002	031	Traitements du personnel contractuel subsidié	915739,00	0	-129584,00	786155,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
70			D.O. PERSONNEL					
0701 /11201/001	62101	031	Pécules de vacances du personnel communal	115793,00	0	-2226,00	113567,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0701 /11201/004	62101	031	Pécules de vacances du personnel contractuel (aides administratifs subsidiés EAS)	69997,00	0	-11204,00	58793,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0701 /11202/001	62102	031	Pécules de vacances du personnel contractuel subsidié	67353,00	1619,00	0	68972,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0701 /11301/001	62201	031	Cotisations patronales à l'ONSS pour le personnel communal	694104,00	0	-64294,00	629810,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0701 /11301/004	62201	031	Cotisations patronales à l'ONSS pour le personnel contractuel (aides administratifs subsidiés EAS)	292903,00	0	-63541,00	229362,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0701 /11501/001	62501	031	Frais de déplacements du domicile au lieu de travail du personnel communal	100,00	0	-4,00	96,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0701 /11501/004	62501	031	Frais de déplacements du domicile au lieu de travail (aides administratifs subsidiés EAS)	400,00	0	-155,00	245,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0701 /11502/001	62502	031	Frais de déplacements du domicile au lieu de travail du personnel contractuel subsidié	2300,00	0	-2055,00	245,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0701 /11541/001	62541F	031	Distribution de chèques-repas au personnel communal	41800,00	0	-7403,00	34397,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0701 /11541/004	62541	031	Autres interventions en avantages en numéraire (aides administratifs subsidiés EAS)	36300,00	0	-10664,00	25636,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0701 /11542/001	62542F	031	Distribution de chèques-repas au personnel contractuel subsidié	29700,00	0	-7100,00	22600,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
70			D.O. PERSONNEL					
0703 /11101/001	62001	031	Surveillances de garderies exécutées par le personnel communal	753194,00	0	-49583,00	703611,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0703 /11101/002	62001	031	Surveillances de garderies exécutées par le personnel non enseignant du réseau libre	1183545,00	180261,00	0	1363806,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0703 /11101/006	62001	031	Traitements du personnel communal	2146208,00	0	-361519,00	1784689,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0703 /11102/001	62002	031	Surveillances de garderies exécutées par du personnel contractuel subsidié	1153195,00	15476,00	0	1168671,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0703 /11102/004	62002	031	Traitements du personnel contractuel subsidié auxiliaire de cuisine	192532,00	0	-8591,00	183941,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0703 /11102/005	62002	031	Surveillances de garderies de l'enseignement libre exécutées par du personnel contractuel subsidié	3299356,00	0	-5774,00	3293582,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0703 /11102/006	62002	031	Traitements du personnel contractuel subsidié	4019382,00	0	-335151,00	3684231,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0703 /11119/001	62019	031	Indemnités de prestations de garderies par le personnel enseignant	9024,00	1299,00	0	10323,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0703 /11119/002	62019	031	Indemnités de prestations de surveillances d'études par le personnel enseignant	76554,00	0	-310,00	76244,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0703 /11201/001	62101	031	Pécules de vacances des surveillances de garderies exécutées par le personnel communal	55958,00	11593,00	0	67551,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0703 /11201/002	62101	031	Pécules de vacances des surveillances de garderies exécutées par le personnel non enseignant du réseau libre	90739,00	35461,00	0	126200,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
70			D.O. PERSONNEL					
0703 /11201/006	62101	031	Pécules de vacances du personnel	164543,00	2156,00	0	166699,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0703 /11202/001	62102	031	Pécules de vacances des surveillances de garderies exécutées par du personnel contractuel subsidié	84135,00	3879,00	0	88014,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0703 /11202/004	62102	031	Pécules de vacances du personnel contractuel subsidié auxiliaire de cuisine	13445,00	0	-777,00	12668,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0703 /11202/005	62102	031	Pécules de vacances des surveillances de garderies de l'enseignement libre exécutées par du personnel contractuel subsidié	252664,00	62225,00	0	314889,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0703 /11202/006	62102	031	Pécules de vacances du personnel contractuel subsidié	308153,00	33141,00	0	341294,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0703 /11301/001	62201	031	Cotisations patronales à l'ONSS pour les surveillances de garderies exécutées par le personnel communal	515688,00	0	-9216,00	506472,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0703 /11301/002	62201	031	Cotisations patronales à l'ONSS des surveillances de garderies exécutées par le personnel non enseignant du réseau libre	341572,00	91668,00	0	433240,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0703 /11301/004	62201	031	Cotisation patronales à l'ONSS du personnel communal auxiliaire de cuisine	55557,00	0	-2237,00	53320,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0703 /11301/005	62201	031	Cotisation patronales à l'ONSS du personnel communal	952193,00	71577,00	0	1023770,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0703 /11301/006	62201	031	Cotisation patronales à l'ONSS du personnel communal	1779390,00	0	-268373,00	1511017,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
70			D.O. PERSONNEL					
0703 /11501/001	62501	031	Frais de déplacements du domicile au lieu de travail du personnel communal	1600,00	0	-1500,00	100,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0703 /11501/002	62501	031	Frais de déplacements du domicile au lieu de travail du personnel non enseignant du réseau libre	2100,00	0	-1153,00	947,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0703 /11501/006	62501	031	Frais de déplacements du domicile au lieu de travail du personnel communal	0	749,00	0	749,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0703 /11502/001	62502	031	Frais de déplacements du domicile au lieu de travail du personnel contractuel subsidié	500,00	200,00	0	700,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0703 /11502/006	62502	031	Frais de déplacements du domicile au lieu de travail du personnel contractuel subsidié	0	974,00	0	974,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0703 /11512/002	62512	031	Frais de déplacement du domicile au lieu de travail du personnel enseignant à charge de l'Autorité supérieure	9874,80	0	-2650,00	7224,80	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0703 /11541/001	62541	F031	Distribution de chèques-repas pour le personnel communal	15034,00	0	-982,00	14052,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0703 /11541/002	62541	031	Distribution de chèques repas	190080,00	0	-6850,00	183230,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0703 /11541/006	62541	031	Distribution de chèques-repas au personnel communal	344686,00	0	-136986,00	207700,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0703 /11542/001	62542	F031	Régularisations de retenues sur le personnel contractuel subsidié	33000,00	57739,00	0	90739,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0703 /11542/004	62542	F031	Distribution de chèques-repas au personnel contractuel subsidié auxiliaire de cuisine	5500,00	0	-232,00	5268,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
70			D.O. PERSONNEL					
0703 /11542/005	62542	F031	Distribution de chèques-repas au personnel des surveillances de garderie dans l'enseignement libre	78705,00	83085,00	0	161790,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0703 /11542/006	62542	031	Distribution de chèques-repas au personnel contractuel subsidié	95646,00	99519,00	0	195165,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0722 /11112/001	62012	031	Traitements à charge de la commune du personnel enseignant	23666,00	2234,00	0	25900,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0722 /11312/001	62212	031	Cotisations patronales à l'ONSS à charge de la commune pour le personnel enseignant	6830,00	1070,00	0	7900,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0722 /11512/002	62512	031	Frais de déplacement du domicile au lieu de travail du personnel enseignant à charge de l'Autorité supérieure	0	1200,00	0	1200,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
729 /00000/70			TOTAL	23476720,60	766695,18	-1840313,00	22403102,78	
71			D.O. FONCTIONNEMENT					
0700 /12314/001	61314	004	Prestations du service médical du travail	110000,00	0	-110000,00	0	Nouvelle ventilation fonctionnelle des crédits
0700 /12316/001	61315	F020	Frais de réception et de représentation	1644,38	0	-1644,38	0	Selon réestimation des besoins
0700 /12402/001	60712	020	Fournitures techniques pour consommation directe	1014,00	0	-704,39	309,61	Selon réestimation des besoins
0701 /12204/002	61204	020	Droits d'auteurs, honoraires et indemnités pour artistes, professeurs, orateurs et guides	3000,00	0	-3000,00	0	Selon réestimation des besoins
0701 /12302/001	60711	020	Fournitures administratives pour consommation directe	1688,77	0	-1000,00	688,77	Selon réestimation des besoins

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
71			D.O. FONCTIONNEMENT					
0701 /12313/001	61313	020	Frais de gestion et de fonctionnement informatique	1105,26	0	-1105,26	0	Crédits sans objet - Dépenses gérées globalement par le service informatique
0701 /12316/001	61315F	020	Frais de réception et de représentation	7503,19	0	-4723,81	2779,38	Selon réestimation des besoins
0701 /12402/001	60712	020	Fournitures techniques pour consommation directe	1014,00	0	-707,41	306,59	Selon réestimation des besoins
0701 /12412/001	61321	020	Location, entretien et réparation des fournitures techniques	2250,00	0	-141,84	2108,16	Selon réestimation des besoins
0701 /12512/001	61332	050	Fournitures d'électricité pour les bâtiments	23371,18	60000,00	0	83371,18	Décompte pour Charleurope et adaptation des acomptes
0701 /12513/001	61333	050	Fournitures de gaz pour les bâtiments	46851,23	0	-15000,00	31851,23	En fonction des factures reçues
0703 /12204/001	61204	020	Droits d'auteurs, honoraires et indemnités pour artistes, professeurs, orateurs et guides	3096,76	0	-1000,00	2096,76	Selon réestimation des besoins
0703 /12316/001	61315F	020	Frais de réception et de représentation	2193,51	0	-688,21	1505,30	Selon réestimation des besoins
0703 /12317/001	61319	028	Frais de formation	13000,00	0	-5000,00	8000,00	Sur base des formations envisagées avec des opérateurs externes
0703 /12402/006	60712	020	Frais techniques pour l'accueil extra-scolaire	39349,99	0	-17498,17	21851,82	Selon réestimation des besoins
0703 /12406/002	61321	020	Prestations techniques de tiers spécifiques à la fonction - Accueil extra-scolaire	10000,00	0	-3270,00	6730,00	Selon réestimation des besoins
0703 /12412/001	61321	020	Location, entretien et réparation des fournitures techniques	4650,01	0	-1000,00	3650,01	Selon réestimation des besoins
0703 /12423/001	61327F	020	Frais d'organisation des repas scolaires	800000,03	0	-18000,00	782000,03	Selon réestimation des besoins
0721 /12313/001	61313	020	Frais de gestion et de fonctionnement informatique	1000,00	0	-1000,00	0	Crédits sans objet - Dépenses gérées globalement par le service informatique

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
71			D.O. FONCTIONNEMENT					
0721 /12502/001	60713	011	Entretien et autres frais de fonctionnement des bâtiments	10838,65	0	-1000,00	9838,65	Selon réestimation des besoins
0721 /12513/001	61333	050	Fournitures de gaz pour les bâtiments	170401,01	60000,00	0	230401,01	Décompte reçu pour deux bâtiments et adaptation des acomptes
0721 /12515/001	61335	050	Consommations, redevances et mise en conformité des raccordements d'eau	60543,25	15000,00	0	75543,25	En fonction des factures reçues
0722 /12204/001	61204	020	Droits d'auteurs, honoraires et indemnités pour artistes, professeurs, orateurs et guides	91,26	0	-91,26	0	Selon réestimation des besoins
0722 /12313/001	61313	020	Frais de gestion et de fonctionnement informatique	5000,00	0	-5000,00	0	Crédits sans objet - Dépenses gérées globalement par le service informatique
0722 /12317/001	61319	020	Frais de formation	12000,00	0	-4333,00	7667,00	Sur base des projets de formations spécifiques envisagés
0722 /12402/003	60712	020	Fournitures techniques pour consommation directe	305829,59	0	-10000,00	295829,59	Selon réestimation des besoins
0722 /12502/001	60713	011	Entretien et autres frais de fonctionnement des bâtiments	65293,10	0	-22100,00	43193,10	Selon réestimation des besoins
0722 /12503/001	60714	050	Fournitures de combustibles pour le chauffage des bâtiments	27306,30	13000,00	0	40306,30	Fourniture d'énergie pour le site du Tailleny
0722 /12506/001	61331	050	Prestations de tiers pour les bâtiments (gestion de l'énergie)	206898,00	24000,00	0	230898,00	Selon réestimation des coûts d'entretien des chaufferies et du nombre d'interventions envisagées
0722 /12506/002	61331	011	Prestations de tiers pour les bâtiments	100644,57	20000,00	0	120644,57	Selon les conditions du marché d'entretien des extincteurs
0722 /12506/004	61331	050	Maintenance des installations de techniques spéciales Renowatt/Luminus	390390,00	51500,00	0	441890,00	Selon les dossiers cloturés et les révisions de prix
0722 /12512/001	61332	050	Fournitures d'électricité pour les bâtiments	702200,00	0	-20000,00	682200,00	En fonction des factures reçues

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
71			D.O. FONCTIONNEMENT					
0722 /12513/001	61333	050	Fournitures de gaz pour les bâtiments	1437191,78	70000,00	0	1507191,78	Décompte reçu pour 1 bâtiment et adaptation des acomptes
729 /00000/71			TOTAL	7262844,92	313500,00	-248007,73	7328337,19	
72			D.O. TRANSFERTS					
0703 /30102/001	67111	020	Remboursement de non-valeurs sur droits constatés perçus du service ordinaire	169000,00	9379,08	0	178379,08	Remboursement d'un solde de subside pour les cantines scolaires
0703 /33101/001	63211	F020	Subsides et primes directs accordés aux ménages - Chèques ATL	0	1800000,00	0	1800000,00	Inscription des crédits pour l'octroi de chèques garderies
729 /00000/72			TOTAL	232761,24	1809379,08	0	2042140,32	
7X			D.O. DETTE					
0700 /21101/001	65104	033	Charges financières des emprunts à charge de la commune	222,00	0	-2,00	220,00	Selon les tableaux d'amortissements
0701 /21101/001	65104	033	Charges financières des emprunts à charge de la commune	385,00	347,00	0	732,00	Selon les tableaux d'amortissements
0701 /91101/001	64103	033	Amortissements d'emprunts à charge de la commune	1091,00	4187,00	0	5278,00	Selon les tableaux d'amortissements
0703 /21101/001	65104	033	Charges financières des emprunts à charge de la commune	2257,00	237,00	0	2494,00	Selon les tableaux d'amortissements
0703 /91101/001	64103	033	Amortissements d'emprunts à charge de la commune	23829,00	846,00	0	24675,00	Selon les tableaux d'amortissements
0721 /21101/001	65104	033	Charges financières des emprunts à charge de la commune	107702,00	5705,00	0	113407,00	Selon les tableaux d'amortissements
0721 /91101/001	64103	033	Amortissements d'emprunts à charge de la commune	161691,00	5236,00	0	166927,00	Selon les tableaux d'amortissements

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
7X			D.O. DETTE					
0722 /21101/001	65104	033	Charges financières des emprunts à charge de la commune	1329365,00	0	-211845,00	1117520,00	Selon les tableaux d'amortissements
0722 /91101/001	64103	033	Amortissements d'emprunts à charge de la commune	979946,00	74116,00	0	1054062,00	Selon les tableaux d'amortissements
0722 /91201/001	64143	033	Amortissements d'emprunts à charge de l'Autorité supérieure	350017,00	0	-1,00	350016,00	Selon les tableaux d'amortissements
729 /00000/7X			TOTAL	3046535,00	90674,00	-211848,00	2925361,00	
729 /00000/73			TOTAL D.O.	34018861,76	2980248,26	-2300168,73	34698941,29	

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
70			D.O. PERSONNEL					
0734 /11101/001	62001	031	Traitements du personnel communal	255003,00	0	-29433,00	225570,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0734 /11102/001	62002	031	Traitements du personnel contractuel subsidié	178640,00	0	-6321,00	172319,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0734 /11112/001	62012	031	Traitements à charge de la commune du personnel enseignant	37833,00	0	-2533,00	35300,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0734 /11201/001	62101	031	Pécules de vacances du personnel communal	18692,00	8,00	0	18700,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0734 /11202/001	62102	031	Pécules de vacances du personnel contractuel subsidié	12879,00	0	-279,00	12600,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0734 /11301/001	62201	031	Cotisations patronales à l'ONSS pour le personnel communal	109691,00	403,00	0	110094,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0734 /11312/001	62212	031	Cotisations patronales à l'ONSS à charge de la commune pour le personnel enseignant	5658,00	0	-258,00	5400,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0734 /11502/001	62502	031	Frais de déplacements du domicile au lieu de travail du personnel contractuel subsidié	800,00	0	-300,00	500,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0734 /11512/002	62512	031	Frais de déplacements du domicile au lieu de travail du personnel enseignant à charge de l'Autorité supérieure	1000,00	1200,00	0	2200,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0734 /11541/001	62541F	031	Distribution de chèques-repas au personnel communal	6600,00	0	-1400,00	5200,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0734 /11542/001	62542F	031	Distribution de chèques-repas au personnel contractuel subsidié	6600,00	0	-600,00	6000,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
70			D.O. PERSONNEL					
0735 /11101/001	62001	031	Traitements du personnel communal	627087,00	28413,00	0	655500,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0735 /11102/001	62002	031	Traitements du personnel contractuel subsidié	434137,00	0	-86937,00	347200,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0735 /11112/001	62012	031	Traitements à charge de la commune du personnel enseignant	365019,00	0	-45819,00	319200,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0735 /11201/001	62101	031	Pécules de vacances du personnel communal	47334,00	4066,00	0	51400,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0735 /11202/001	62102	031	Pécules de vacances du personnel contractuel subsidié	33666,00	0	-4166,00	29500,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0735 /11301/001	62201	031	Cotisations patronales à l'ONSS pour le personnel communal	267349,00	0	-15495,00	251854,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0735 /11312/001	62212	031	Cotisations patronales à l'ONSS à charge de la commune pour le personnel enseignant	54715,00	11785,00	0	66500,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0735 /11502/001	62502	031	Frais de déplacements du domicile au lieu de travail du personnel contractuel subsidié	100,00	0	-100,00	0	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0735 /11502/002	62502	031	Frais de déplacements du domicile au lieu de travail du personnel contractuel subsidié	5900,00	0	-2200,00	3700,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0735 /11512/001	62512	031	Frais de déplacements du domicile au lieu de travail du personnel enseignant à charge Ville	997,20	0	-997,00	0,20	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0735 /11512/002	62512	031	Frais de déplacements du domicile au lieu de travail du personnel enseignant à charge de l'Autorité supérieure	45170,16	0	-2070,16	43100,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
70			D.O. PERSONNEL					
0735 /11541/001	62541	F031	Distribution de chèques-repas au personnel communal	13200,00	0	-500,00	12700,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0735 /11542/001	62542	F031	Distribution de chèques-repas au personnel enseignant	12100,00	0	-3300,00	8800,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
739 /00000/70			TOTAL	2569602,36	45875,00	-202708,16	2412769,20	
71			D.O. FONCTIONNEMENT					
0734 /12506/001	61331	050	Prestations de tiers pour les bâtiments (gestion de l'énergie)	20280,00	5000,00	0	25280,00	Sur base des interventions envisagées
0734 /12513/001	61333	050	Fournitures de gaz pour les bâtiments	214286,20	0	-15000,00	199286,20	En fonction des factures reçues
0735 /12313/001	61313	020	Frais de gestion et de fonctionnement informatique des écoles du secondaire	20280,00	9400,00	0	29680,00	Sur base du nombre d'applications de gestion effectivement nécessaires
0735 /12402/001	60712	020	Fournitures techniques pour consommation directe de l'enseignement de promotion sociale	105642,20	0	-201,21	105440,99	Selon réestimation des besoins
0735 /12402/002	60712	020	Fournitures techniques pour consommation directe de l'enseignement secondaire de plein exercice	292742,76	0	-8920,03	283822,73	Selon réestimation des besoins
0735 /12422/002	61327	020	Frais de voyages et excursions scolaires - ERASMUS et CECS Couillet	53262,63	0	-716,00	52546,63	Selon réestimation des besoins
0735 /12506/001	61331	050	Prestations de tiers pour les bâtiments (gestion de l'énergie)	57798,00	0	-2000,00	55798,00	Sur base des interventions envisagées
0735 /12506/002	61331	011	Prestations de tiers pour les bâtiments	51886,38	1000,00	0	52886,38	Selon réestimation du coût de l'entretien des ascenseurs

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
71			D.O. FONCTIONNEMENT					
0735 /12513/001	61333	050	Fournitures de gaz pour les bâtiments	466481,67	0	-20000,00	446481,67	En fonction des factures reçues
739 /00000/71			TOTAL	2551696,01	15400,00	-46837,24	2520258,77	
72			D.O. TRANSFERTS					
0735 /30102/001	67111	020	Remboursement de non-valeurs sur droits constatés perçus du service ordinaire	2775,00	4475,50	0	7250,50	Remboursements de montants perçus indûment - internat Garenne
739 /00000/72			TOTAL	20332,20	4475,50	0	24807,70	
7X			D.O. DETTE					
0734 /21101/001	65104	033	Charges financières des emprunts à charge de la commune	35384,00	12641,00	0	48025,00	Selon les tableaux d'amortissements
0734 /91101/001	64103	033	Amortissements d'emprunts à charge de la commune	61740,00	3168,00	0	64908,00	Selon les tableaux d'amortissements
0735 /21101/001	65104	033	Charges financières des emprunts à charge de la commune	108475,00	31353,00	0	139828,00	Selon les tableaux d'amortissements
0735 /91101/001	64103	033	Amortissements d'emprunts à charge de la commune	215477,00	3749,00	0	219226,00	Selon les tableaux d'amortissements
739 /00000/7X			TOTAL	421076,00	50911,00	0	471987,00	
739 /00000/73			TOTAL D.O.	5562706,57	116661,50	-249545,40	5429822,67	

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
7X			D.O. DETTE					
0742 /21101/001	65104	033	Charges financières des emprunts à charge de la commune	74915,00	1058,00	0	75973,00	Selon les tableaux d'amortissements
749 /00000/7X			TOTAL	292566,00	1058,00	0	293624,00	
749 /00000/73			TOTAL D.O.	324085,49	1058,00	0	325143,49	

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
71			D.O. FONCTIONNEMENT					
0751 /12513/001	61333	050	Fournitures de gaz pour les bâtiments	19896,93	5500,00	0	25396,93	En fonction des factures reçues
759 /00000/71			TOTAL	217784,90	5500,00	0	223284,90	
7X			D.O. DETTE					
0751 /21101/001	65104	033	Charges financières des emprunts à charge de la commune	133421,00	2996,00	0	136417,00	Selon les tableaux d'amortissements
0751 /91101/001	64103	033	Amortissements d'emprunts à charge de la commune	173638,00	683,00	0	174321,00	Selon les tableaux d'amortissements
759 /00000/7X			TOTAL	307059,00	3679,00	0	310738,00	
759 /00000/73			TOTAL D.O.	524843,90	9179,00	0	534022,90	

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
70			D.O. PERSONNEL					
0761 /11101/001	62001	031	Traitements du personnel communal	127566,00	0	-3620,00	123946,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0761 /11101/006	62001	031	Traitements du personnel communal	280491,00	0	-13909,00	266582,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0761 /11102/006	62002	031	Traitements du personnel communal subsidié	295129,00	15673,00	0	310802,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0761 /11201/001	62101	031	Pécules de vacances du personnel communal	9548,00	5825,00	0	15373,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0761 /11201/006	62101	031	Pécules de vacances du personnel communal	9921,00	1232,00	0	11153,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0761 /11202/006	62102	031	Pécules de vacances du personnel communal subsidié	22789,00	2113,00	0	24902,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0761 /11301/001	62201	031	Cotisations patronales à l'ONSS pour le personnel communal	18266,00	6750,00	0	25016,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0761 /11301/006	62201	031	Cotisations patronales à l'ONSS pour le personnel communal	130371,00	57994,00	0	188365,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0761 /11501/001	62501	031	Frais de déplacements du domicile au lieu de travail du personnel communal	200,00	0	-116,00	84,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0761 /11502/001	62502	031	Frais de déplacements du domicile au lieu de travail du personnel contractuel subsidié	800,00	0	-800,00	0	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0761 /11541/001	62541	F031	Distribution de chèques-repas au personnel communal	3300,00	0	-917,00	2383,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
70			D.O. PERSONNEL					
0761 /11541/006	62541	F031	Distribution de chèques-repas au personnel communal	13888,00	8554,00	0	22442,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0761 /11542/001	62542	F031	Distribution de chèques-repas au personnel contractuel subsidié	12000,00	0	-12000,00	0	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0761 /11542/006	62542	F031	Distribution de chèques-repas au personnel communal subsidié	14245,00	1218,00	0	15463,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0762 /11101/001	62001	031	Traitements du personnel communal	218248,00	14723,00	0	232971,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0762 /11102/001	62002	031	Traitements du personnel contractuel subsidié	38737,00	319,00	0	39056,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0762 /11201/001	62101	031	Pécules de vacances du personnel communal	16307,00	6882,00	0	23189,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0762 /11202/001	62102	031	Pécules de vacances du personnel contractuel subsidié	2918,00	59,00	0	2977,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0762 /11301/001	62201	031	Cotisations patronales à l'ONSS pour le personnel communal	55163,00	5041,00	0	60204,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0762 /11541/001	62541	F031	Distribution de chèques-repas au personnel communal	4400,00	531,00	0	4931,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0762 /11542/001	62542	F031	Distribution de chèques-repas au personnel contractuel subsidié	1100,00	0	-181,00	919,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0763 /11101/001	62001	031	Traitements du personnel communal	908215,00	0	-197436,00	710779,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
70			D.O. PERSONNEL					
0763 /11102/001	62002	031	Traitements du personnel contractuel subsidié	262975,00	2838,00	0	265813,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0763 /11201/001	62101	031	Pécules de vacances du personnel communal	66852,00	0	-5027,00	61825,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0763 /11202/001	62102	031	Pécules de vacances du personnel contractuel subsidié	19710,00	445,00	0	20155,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0763 /11301/001	62201	031	Cotisations patronales à l'ONSS pour le personnel communal	271047,00	0	-49757,00	221290,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0763 /11541/001	62541F	031	Distribution de chèques-repas au personnel communal	17417,00	0	-4078,00	13339,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0763 /11542/001	62542F	031	Distribution de chèques-repas au personnel contractuel subsidié	6600,00	0	-138,00	6462,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0764 /11101/001	62001	031	Traitements du personnel communal	1554599,00	0	-124209,00	1430390,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0764 /11102/001	62002	031	Traitements du personnel contractuel subsidié	1609201,00	0	-287164,00	1322037,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0764 /11201/001	62101	031	Pécules de vacances du personnel communal	123077,00	3478,00	0	126555,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0764 /11202/001	62102	031	Pécules de vacances du personnel contractuel subsidié	119710,00	939,00	0	120649,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0764 /11301/001	62201	031	Cotisations patronales à l'ONSS pour le personnel communal	740084,00	0	-80883,00	659201,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
70			D.O. PERSONNEL					
0764 /11501/001	62501	031	Frais de déplacements du domicile au lieu de travail du personnel communal	700,00	282,00	0	982,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0764 /11541/001	62541F	031	Distribution de chèques-repas au personnel communal	32451,00	0	-4261,00	28190,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0764 /11542/001	62542F	031	Distribution de chèques-repas au personnel contractuel subsidié	46842,00	0	-10249,00	36593,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0766 /11101/001	62001	031	Traitements du personnel communal	2916371,00	46143,00	0	2962514,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0766 /11102/001	62002	031	Traitements du personnel contractuel subsidié	2834251,00	0	-257471,00	2576780,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0766 /11201/001	62101	031	Pécules de vacances du personnel communal	224493,00	9608,00	0	234101,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0766 /11202/001	62102	031	Pécules de vacances du personnel contractuel subsidié	210876,00	15008,00	0	225884,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0766 /11301/001	62201	031	Cotisations patronales à l'ONSS pour le personnel communal	1312558,00	0	-20402,00	1292156,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0766 /11501/001	62501	031	Frais de déplacements du domicile au lieu de travail du personnel communal	1600,00	0	-18,00	1582,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0766 /11502/001	62502	031	Frais de déplacements du domicile au lieu de travail du personnel contractuel subsidié	3200,00	0	-834,00	2366,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0766 /11541/001	62541F	031	Distribution de chèques-repas au personnel communal	70584,00	0	-6644,00	63940,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
70			D.O. PERSONNEL					
0766 /11542/001	62542	F031	Distribution de chèques-repas au personnel contractuel subsidié	78935,00	0	-12119,00	66816,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0771 /11101/001	62001	031	Traitements du personnel communal	315497,00	97218,00	0	412715,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0771 /11102/001	62002	031	Traitements du personnel contractuel subsidié	707831,00	0	-219204,00	488627,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0771 /11201/001	62101	031	Pécules de vacances du personnel communal	23474,00	7929,00	0	31403,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0771 /11202/001	62102	031	Pécules de vacances du personnel contractuel subsidié	57346,00	0	-5008,00	52338,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0771 /11301/001	62201	031	Cotisations patronales à l'ONSS pour le personnel communal	268908,00	0	-34379,00	234529,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0771 /11501/001	62501	031	Frais de déplacements du domicile au lieu de travail du personnel communal	400,00	0	-400,00	0	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0771 /11541/001	62541	F031	Distribution de chèques-repas au personnel communal	7700,00	2681,00	0	10381,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0771 /11542/001	62542	F031	Distribution de chèques-repas au personnel contractuel subsidié	18700,00	0	-5635,00	13065,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
789 /00000/70			TOTAL	16108391,00	313483,00	-1356859,00	15065015,00	
71			D.O. FONCTIONNEMENT					
0761 /12506/001	61331	050	Prestations de tiers pour les bâtiments (gestion de l'énergie)	25350,00	4000,00	0	29350,00	Selon avenants aux marchés d'entretiens

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
71			D.O. FONCTIONNEMENT					
0761 /12513/001	61333	050	Fournitures de gaz pour les bâtiments	126764,75	3000,00	0	129764,75	En fonction des factures reçues
0762 /12101/001	61101	021	Frais de déplacements et de séjour du personnel communal et des mandataires	5209,65	771,78	0	5981,43	Selon réestimation des besoins
0762 /12406/001	61321	021	Prestations techniques de tiers spécifiques à la fonction	10140,00	0	-771,78	9368,22	Selon réestimation des besoins
0762 /12506/002	61331	011	Prestations de tiers pour les bâtiments	22145,04	7500,00	0	29645,04	Selon réestimation du coût de l'entretien des ascenseurs
0762 /12512/001	61332	050	Fournitures d'électricité pour les bâtiments	22044,51	0	-2000,00	20044,51	En fonction des factures reçues
0763 /12103/001	61103	031	Indemnités de frais d'habillement du personnel communal	0	150,00	0	150,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0763 /12204/001	61204	061	Droits d'auteurs, honoraires et indemnités pour artistes, professeurs, orateurs et guides	4945,56	0	-3000,00	1945,56	Selon réestimation des besoins
0763 /12316/005	61315F	061	Frais de réception et de représentation	2721,58	0	-1000,00	1721,58	Selon réestimation des besoins
0763 /12402/002	60712	061	Fournitures techniques pour le service des fêtes et autres manifestations organisées ou patronnées par la Ville	3457,41	0	-3457,41	0	Selon réestimation des besoins
0763 /12402/003	60712	061	Fournitures techniques pour consommation directe	5419,77	0	-5419,77	0	Selon réestimation des besoins
0763 /12410/001	61609	061	Impôts, taxes et redevances diverses	52,06	0	-52,06	0	Selon réestimation des besoins
0763 /12412/001	61321	061	Location, entretien et réparation des fournitures techniques	31475,39	0	-13000,00	18475,39	Selon réestimation des besoins
0763 /12506/001	61331	050	Prestations de tiers pour les bâtiments (gestion de l'énergie)	21801,00	1000,00	0	22801,00	Intervention sur la cheminée de la Salle de la Régence

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
71			D.O. FONCTIONNEMENT					
0763 /12510/001	61601	061	Impôts, taxes et redevances diverses sur bien immobiliers	1379,75	0	-1379,75	0	Selon réestimation des besoins
0763 /12513/001	61333	050	Fournitures de gaz pour les bâtiments	59302,33	15000,00	0	74302,33	Décompte reçu pour un bâtiment et adaptation des acomptes
0763 /12515/001	61335	050	Consommations, redevances et mise en conformité des raccordements d'eau	26618,37	0	-7000,00	19618,37	Clôture d'un compteur et adaptation en fonction des factures reçues
0764 /12316/001	61315	F070	Frais de réception et de représentation	28698,84	0	-2500,00	26198,84	Selon réestimation des besoins
0764 /12402/002	60712	070	Fournitures techniques pour consommation directe du département des sports	29839,14	0	-2500,00	27339,14	Selon réestimation des besoins
0764 /12502/001	60713	011	Entretien et autres frais de fonctionnement des bâtiments	31332,60	0	-15000,00	16332,60	Selon réestimation des besoins
0764 /12506/001	61331	050	Prestations de tiers pour les bâtiments (gestion de l'énergie)	184111,00	0	-7000,00	177111,00	Sur base des interventions envisagées
0764 /12506/002	61331	011	Prestations de tiers pour les bâtiments	232256,70	0	-20000,00	212256,70	Selon le nombre d'interventions envisagées
0764 /12506/004	61331	050	Maintenance des installations de techniques spéciales Renowatt/Luminus	268710,00	25000,00	0	293710,00	Selon les dossiers cloturés et les révisions de prix
0764 /12513/001	61333	050	Fournitures de gaz pour les bâtiments	396876,63	0	-20000,00	376876,63	En fonction des factures reçues
0764 /12548/002	61339	F050	Frais pour des tiers assimilés à des dépenses communales en matière de fonctionnement des bâtiments	1438927,63	0	-35000,00	1403927,63	En fonction des factures reçues
0766 /12103/001	61103	031	Indemnités de frais d'habillement du personnel communal	2016,00	80,00	0	2096,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0766 /12512/001	61332	050	Fournitures d'électricité pour les bâtiments	726,22	5500,00	0	6226,22	Décompte reçu et adaptations des acomptes

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
71			D.O. FONCTIONNEMENT					
0771 /12506/001	61331	050	Prestations de tiers pour les bâtiments (gestion de l'énergie)	16224,00	2000,00	0	18224,00	Sur base des interventions envisagées
0771 /12513/001	61333	050	Fournitures de gaz pour les bâtiments	31751,86	7000,00	0	38751,86	En fonction des factures reçues
0773 /12406/001	61321	040	Prestations techniques de tiers spécifiques à la fonction	1535,00	0	-1000,00	535,00	Selon réestimation des besoins
0773 /12515/001	61335	050	Consommations, redevances et mise en conformité des raccordements d'eau	2828,01	600,00	0	3428,01	En fonction des factures reçues
0780 /12506/001	61331	050	Prestations de tiers	2535,00	500,00	0	3035,00	Sur base des interventions envisagées
789 /00000/71			TOTAL	7198406,84	72101,78	-140080,77	7130427,85	
72			D.O. TRANSFERTS					
0763 /32101/001	63121	061	Subside à NGroup pour la mise en place des Fêtes de Charleroi	151250,00	15125,00	0	166375,00	Augmentation suite à un avenant à la convention
0763 /33202/008	63212	061	Subside exceptionnel à l'ASBL Folklore et Traditions de Charleroi	0	5000,00	0	5000,00	Subside a posteriori pour des frais engagés dans le cadre des festivités des 360 ans de Charleroi
0763 /33202/013	63212	F061	Subside exceptionnel à Charleroi Centre Ville	0	24500,00	0	24500,00	Subside a posteriori pour des frais engagés dans le cadre des festivités des 360 ans de Charleroi
0764 /33202/001	63212	F070	Subsides pour la promotion du sport	516905,75	10000,00	0	526905,75	Selon les demandes de financement considérées
0771 /33202/004	63212	F021	Subsides à l'ASBL "Charleroi Museum"	70000,00	0	-30000,00	40000,00	Selon la décision du Collège communal du 25/08/2026
789 /00000/72			TOTAL	4001264,90	54625,00	-30000,00	4025889,90	

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
7X			D.O. DETTE					
0760 /21101/001	65104	033	Charges financières des emprunts à charge de la commune	12648,00	19,00	0	12667,00	Selon les tableaux d'amortissements
0761 /21101/001	65104	033	Charges financières des emprunts à charge de la commune	139554,00	3144,00	0	142698,00	Selon les tableaux d'amortissements
0761 /91101/001	64103	033	Amortissements d'emprunts à charge de la commune	177459,00	2050,00	0	179509,00	Selon les tableaux d'amortissements
0762 /21101/001	65104	033	Charges financières des emprunts à charge de la commune	147233,00	34802,00	0	182035,00	Selon les tableaux d'amortissements
0762 /91101/001	64103	033	Amortissements d'emprunts à charge de la commune	155516,00	5919,00	0	161435,00	Selon les tableaux d'amortissements
0763 /21101/001	65104	033	Charges financières des emprunts à charge de la commune	34594,00	4674,00	0	39268,00	Selon les tableaux d'amortissements
0763 /91101/001	64103	033	Amortissements d'emprunts à charge de la commune	61075,00	2231,00	0	63306,00	Selon les tableaux d'amortissements
0764 /21101/001	65104	033	Charges financières des emprunts à charge de la commune	1388634,00	121235,00	0	1509869,00	Selon les tableaux d'amortissements
0764 /91101/001	64103	033	Amortissements d'emprunts à charge de la commune	2467140,00	73559,00	0	2540699,00	Selon les tableaux d'amortissements
0766 /21101/001	65104	033	Charges financières des emprunts à charge de la commune	144462,00	18610,00	0	163072,00	Selon les tableaux d'amortissements
0766 /91101/001	64103	033	Amortissements d'emprunts à charge de la commune	400019,00	12825,00	0	412844,00	Selon les tableaux d'amortissements
0771 /21101/001	65104	033	Charges financières des emprunts à charge de la commune	139759,00	4095,00	0	143854,00	Selon les tableaux d'amortissements
0771 /91101/001	64103	033	Amortissements d'emprunts à charge de la commune	186983,00	5826,00	0	192809,00	Selon les tableaux d'amortissements
0772 /21101/001	65104	033	Charges financières des emprunts à charge de la commune	113591,00	20428,00	0	134019,00	Selon les tableaux d'amortissements
0772 /21201/001	65144	033	Charges financières des emprunts à charge de l'Autorité supérieure	18514,00	62,00	0	18576,00	Selon les tableaux d'amortissements

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
7X			D.O. DETTE					
0772 /91101/001	64103	033	Amortissements d'emprunts à charge de la commune	247386,00	0	-331,00	247055,00	Selon les tableaux d'amortissements
0780 /21101/001	65104	033	Charges financières des emprunts à charge de la commune	2778,00	2256,00	0	5034,00	Selon les tableaux d'amortissements
0780 /91101/001	64103	033	Amortissements d'emprunts à charge de la commune	9545,00	2593,00	0	12138,00	Selon les tableaux d'amortissements
789 /00000/7X			TOTAL	6486925,00	314328,00	-331,00	6800922,00	
789 /00000/73			TOTAL D.O.	33794987,74	754537,78	-1527270,77	33022254,75	

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
70			D.O. PERSONNEL					
0767 /11101/001	62001	031	Traitements du personnel communal	1543967,00	0	-15244,00	1528723,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0767 /11102/001	62002	031	Traitements du personnel contractuel subsidié	48149,00	399,00	0	48548,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0767 /11201/001	62101	031	Pécules de vacances du personnel communal	116441,00	7008,00	0	123449,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0767 /11202/001	62102	031	Pécules de vacances du personnel contractuel subsidié	3195,00	64,00	0	3259,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0767 /11301/001	62201	031	Cotisations patronales à l'ONSS pour le personnel communal	372756,00	4715,00	0	377471,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0767 /11501/001	62501	031	Frais de déplacements du domicile au lieu de travail du personnel communal	1900,00	0	-307,00	1593,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0767 /11541/001	62541F	031	Distribution de chèques-repas au personnel communal	27500,00	5006,00	0	32506,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0767 /11542/001	62542F	031	Distribution de chèques-repas au personnel contractuel subsidié	1100,00	28,00	0	1128,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
767 /00000/70			TOTAL	2115008,00	17220,00	-15551,00	2116677,00	
71			D.O. FONCTIONNEMENT					
0767 /12506/002	61331	011	Prestations de tiers pour les bâtiments	14451,53	6000,00	0	20451,53	Selon les conditions des marchés d'entretien des extincteurs et des détections intrusions
767 /00000/71			TOTAL	435386,80	6000,00	0	441386,80	

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
7X			D.O. DETTE					
0767 /21101/001	65104	033	Charges financières des emprunts à charge de la commune	38958,00	106,00	0	39064,00	Selon les tableaux d'amortissements
0767 /91101/001	64103	033	Amortissements d'emprunts à charge de la commune	87534,00	0	-49,00	87485,00	Selon les tableaux d'amortissements
767 /00000/7X			TOTAL	139444,00	106,00	-49,00	139501,00	
767 /00000/73			TOTAL D.O.	2703374,95	23326,00	-15600,00	2711100,95	

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
7X			D.O. DETTE					
0790 /21101/001	65104	033	Charges financières des emprunts à charge de la commune	27406,00	6452,00	0	33858,00	Selon les tableaux d'amortissements
0790 /21301/001	65214	033	Charges financières des emprunts à charge des tiers	31248,00	992,00	0	32240,00	Selon les tableaux d'amortissements
0790 /91101/001	64103	033	Amortissements d'emprunts à charge de la commune	59892,00	830,00	0	60722,00	Selon les tableaux d'amortissements
0790 /91301/001	64213	033	Amortissements d'emprunts à charge des tiers	63896,00	0	-6,00	63890,00	Selon les tableaux d'amortissements
799 /00000/7X			TOTAL	182442,00	8274,00	-6,00	190710,00	
799 /00000/73			TOTAL D.O.	2214356,98	8274,00	-6,00	2222624,98	

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
70			D.O. PERSONNEL					
0832 /11101/001	62001	031	Traitements du personnel communal	211115,00	445,00	0	211560,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0832 /11102/001	62002	031	Traitements du personnel contractuel subsidié	229821,00	0	-21584,00	208237,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0832 /11201/001	62101	031	Pécules de vacances du personnel communal	15948,00	317,00	0	16265,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0832 /11202/001	62102	031	Pécules de vacances du personnel contractuel subsidié	15948,00	1741,00	0	17689,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0832 /11301/001	62201	031	Cotisations patronales à l'ONSS pour le personnel communal	107293,00	0	-5931,00	101362,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0832 /11541/001	62541F	031	Distribution de chèques-repas au personnel communal	3300,00	0	-178,00	3122,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0832 /11542/001	62542F	031	Distribution de chèques-repas au personnel contractuel subsidié	4400,00	0	-688,00	3712,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0833 /11101/001	62001	031	Traitements du personnel communal	46538,00	1795,78	0	48333,78	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0833 /11102/001	62002	031	Traitements du personnel contractuel subsidié	161583,00	0	-35915,79	125667,21	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0833 /11201/001	62101	031	Pécules de vacances du personnel communal	3516,00	293,00	0	3809,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0833 /11202/001	62102	031	Pécules de vacances du personnel contractuel subsidié	15407,00	0	-2101,00	13306,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
70			D.O. PERSONNEL					
0833 /11301/001	62201	031	Cotisations patronales à l'ONSS pour le personnel communal	53828,00	0	-9890,26	43937,74	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0833 /11541/001	62541	F031	Distribution de chèques-repas au personnel communal	1100,00	0	-53,00	1047,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0833 /11542/001	62542	F031	Distribution de chèques-repas au personnel contractuel subsidié	4400,00	0	-1381,00	3019,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0834 /11101/001	62001	031	Traitements du personnel communal	225206,00	0	-23849,00	201357,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0834 /11102/001	62002	031	Traitements du personnel contractuel subsidié	296574,00	41779,00	0	338353,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0834 /11201/001	62101	031	Pécules de vacances du personnel communal	17003,00	3338,00	0	20341,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0834 /11202/001	62102	031	Pécules de vacances du personnel contractuel subsidié	22348,00	809,00	0	23157,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0834 /11301/001	62201	031	Cotisations patronales à l'ONSS pour le personnel communal	136890,00	5543,00	0	142433,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0834 /11502/001	62502	031	Frais de déplacements du domicile au lieu de travail du personnel contractuel subsidié	700,00	0	-28,00	672,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0834 /11541/001	62541	F031	Distribution de chèques-repas au personnel communal	5500,00	0	-635,00	4865,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0834 /11542/001	62542	F031	Distribution de chèques-repas au personnel contractuel subsidié	7700,00	0	-1194,00	6506,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
839 /00000/70			TOTAL	1586118,00	56060,78	-103428,05	1538750,73	

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
71			D.O. FONCTIONNEMENT					
0832 /12406/001	61321	100	Frais de funérailles des indigents	8619,00	0	-1000,00	7619,00	Selon réestimation des besoins
0834 /12513/001	61333	050	Fournitures de gaz pour les bâtiments	28712,95	0	-5000,00	23712,95	En fonction des factures reçues
839 /00000/71			TOTAL	298716,91	0	-6000,00	292716,91	
72			D.O. TRANSFERTS					
83101/43501/001	63617	002	Contributions dans les charges de fonctionnement du Centre Public d'Aide Sociale	68646575,92	3360029,07	0	72006604,99	Sur base de la modification budgétaire du CPAS
839 /00000/72			TOTAL	90860661,46	3360029,07	0	94220690,53	
7X			D.O. DETTE					
0832 /21101/001	65104	033	Charges financières des emprunts à charge de la commune	84,00	1,00	0	85,00	Selon les tableaux d'amortissements
0833 /21101/001	65104	033	Charges financières des emprunts à charge de la commune	0	101,00	0	101,00	Selon les tableaux d'amortissements
0834 /21101/001	65104	033	Charges financières des emprunts à charge de la commune	40437,00	8310,00	0	48747,00	Selon les tableaux d'amortissements
0834 /91101/001	64103	033	Amortissements d'emprunts à charge de la commune	22616,00	1786,00	0	24402,00	Selon les tableaux d'amortissements
839 /00000/7X			TOTAL	63353,00	10198,00	0	73551,00	
839 /00000/73			TOTAL D.O.	92808849,37	3426287,85	-109428,05	96125709,17	

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
70			D.O. PERSONNEL					
84010/11101/001	62001	031	Traitements du personnel communal	191588,00	0	-10595,00	180993,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0840 /11101/003	62001	031	Traitements du personnel communal	70367,00	0	-19150,00	51217,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0840 /11101/004	62001	031	Traitements du personnel communal	181693,00	0	-75794,00	105899,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
84010/11102/001	62002	031	Traitements du personnel contractuel subsidié	226845,00	19938,00	0	246783,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0840 /11102/004	62002	031	Traitements du personnel contractuel subsidié	128507,00	0	-11289,00	117218,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
84010/11201/001	62101	031	Pécules de vacances du personnel communal	20308,00	0	-2903,00	17405,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0840 /11201/004	62101	031	Pécules de vacances du personnel communal	13717,00	1171,00	0	14888,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
84010/11202/001	62102	031	Pécules de vacances du personnel contractuel subsidié	13826,00	4790,00	0	18616,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0840 /11202/004	62102	031	Pécules de vacances pour le personnel contractuel subsidié	9996,00	0	-3466,00	6530,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
84010/11301/001	62201	031	Cotisations patronales à l'ONSS pour le personnel communal	114740,00	0	-4377,00	110363,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0840 /11301/003	62201	031	Cotisations patronales à l'ONSS pour le personnel communal	18680,00	0	-16016,00	2664,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
70			D.O. PERSONNEL					
0840 /11301/004	62201	031	Cotisations patronales à l'ONSS pour le personnel communal	81862,00	0	-36914,00	44948,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
84010/11502/001	62502	031	Frais de déplacements du domicile au lieu de travail du personnel contractuel subsidié	0	374,00	0	374,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
84010/11541/001	62541F	031	Distribution de chèques-repas au personnel communal	3300,00	0	-202,00	3098,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0840 /11541/003	62541F	031	Distribution de chèques-repas au personnel communal	6710,00	0	-1925,00	4785,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0840 /11541/004	62541	031	Distribution de chèques-repas au personnel communal	2200,00	0	-103,00	2097,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0840 /11542/001	62542F	031	Distribution de chèques-repas au personnel contractuel subsidié	5500,00	0	-144,00	5356,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0840 /11542/003	62542F	031	Distribution de chèques-repas au personnel contractuel subsidié	2200,00	0	-2200,00	0	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0840 /11542/004	62542	031	Distribution de chèques-repas au personnel contratuel subsidié	2200,00	0	-983,00	1217,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0842 /11102/001	62002	031	Traitements du personnel contractuel subsidié	53004,00	2009,33	0	55013,33	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0842 /11202/001	62102	031	Pécules de vacances du personnel contractuel subsidié	4004,00	80,00	0	4084,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0842 /11301/001	62201	031	Cotisations patronales à l'ONSS pour le personnel communal	17000,00	0	-1076,20	15923,80	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
70			D.O. PERSONNEL					
0842 /11542/001	62542	031	Distribution de chèques-repas au personnel contractuel subsidié	1100,00	22,00	0	1122,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0844 /11101/001	62001	031	Traitements du personnel communal	1424036,00	0	-312499,00	1111537,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0844 /11101/006	62001	031	Traitements du personnel communal	551067,00	347626,00	0	898693,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0844 /11102/001	62002	031	Traitements du personnel contractuel subsidié	946773,00	0	-156122,00	790651,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0844 /11102/006	62002	031	Traitements du personnel contractuel subsidié	3686631,00	0	-393197,00	3293434,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0844 /11201/001	62101	031	Pécules de vacances du personnel communal	113470,00	3838,00	0	117308,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0844 /11201/006	62101	031	Pécules de vacances du personnel communal	41408,00	10243,00	0	51651,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0844 /11202/001	62102	031	Pécules de vacances du personnel contractuel subsidié	70249,00	2138,00	0	72387,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0844 /11202/006	62102	031	Pécules de vacances du personnel contractuel subsidié	277346,00	0	-11668,00	265678,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0844 /11301/001	62201	031	Cotisations patronales à l'ONSS pour le personnel communal	613183,00	0	-128653,00	484530,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0844 /11301/006	62201	031	Cotisations patronales à l'ONSS pour le personnel communal	1189556,00	0	-3549,00	1186007,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
70			D.O. PERSONNEL					
0844 /11502/001	62502	031	Frais de déplacements du domicile au lieu de travail du personnel contractuel subsidié	2000,00	0	-1359,00	641,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0844 /11502/006	62502	031	Frais de déplacements du domicile au lieu de travail du personnel contractuel subsidié	3654,00	0	-2620,00	1034,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0844 /11541/001	62541F	031	Distribution de chèques-repas au personnel communal	31075,00	0	-7734,00	23341,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0844 /11541/006	62541	031	Distribution de chèques-repas au personnel communal	14300,00	7392,00	0	21692,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0844 /11542/001	62542F	031	Distribution de chèques-repas au personnel contractuel subsidié	26400,00	0	-6058,00	20342,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0844 /11542/006	62542	031	Distribution de chèques-repas au personnel contractuel subsidié	110000,00	0	-15509,00	94491,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
849 /00000/70			TOTAL	10286896,84	399621,33	-1226105,20	9460412,97	
71			D.O. FONCTIONNEMENT					
0844 /12103/001	61103	031	Indemnités de frais d'habillement du personnel communal	6748,00	0	-500,00	6248,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0844 /12506/001	61331	050	Prestations de tiers pour les bâtiments (gestion de l'énergie)	35997,00	2000,00	0	37997,00	Sur base des interventions envisagées
0844 /12506/004	61331	050	Maintenance des installations de techniques spéciales Renowatt/Luminus	20280,00	4000,00	0	24280,00	Selon les dossiers cloturés et les révisions de prix
0844 /12512/001	61332	050	Fournitures d'électricité pour les bâtiments	106330,00	10000,00	0	116330,00	En fonction des factures reçues

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
71			D.O. FONCTIONNEMENT					
0844 /12515/001	61335	050	Consommations, redevances et mise en conformité des raccordements d'eau	43896,83	0	-2000,00	41896,83	En fonction des factures reçues
849 /00000/71			TOTAL	877558,90	16000,00	-2500,00	891058,90	
72			D.O. TRANSFERTS					
0842 /33203/002	63212	024	Subsides à l'ASBL "Maison de la participation et des associations"	415053,53	0	-103763,53	311290,00	Selon le contrat de gestion établi avec l'ASBL
0844 /30102/001	67111	090	Remboursement de non-valeurs sur droits constatés perçus	1025,00	34326,73	0	35351,73	Remboursement du subside ONE aux "Kangourous"
849 /00000/72			TOTAL	2715675,35	34326,73	-103763,53	2646238,55	
7X			D.O. DETTE					
0840 /21101/001	65104	033	Charges financières des emprunts à charge de la commune	6466,00	745,00	0	7211,00	Selon les tableaux d'amortissements
0840 /91101/001	64103	033	Amortissements d'emprunts à charge de la commune	17851,00	0	-71,00	17780,00	Selon les tableaux d'amortissements
0844 /21101/001	65104	033	Charges financières des emprunts à charge de la commune	130227,00	17004,00	0	147231,00	Selon les tableaux d'amortissements
0844 /91101/001	64103	033	Amortissements d'emprunts à charge de la commune	168598,00	12545,00	0	181143,00	Selon les tableaux d'amortissements
0849 /21101/001	65104	033	Charges financières des emprunts à charge de la commune	4291,00	783,00	0	5074,00	Selon les tableaux d'amortissements
849 /00000/7X			TOTAL	327433,00	31077,00	-71,00	358439,00	
849 /00000/73			TOTAL D.O.	14207564,09	481025,06	-1332439,73	13356149,42	

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
70			D.O. PERSONNEL					
0871 /11101/001	62001	031	Traitements du personnel communal	530516,00	0	-16202,00	514314,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0871 /11102/001	62002	031	Traitements du personnel contractuel subsidié	355592,00	1601,00	0	357193,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0871 /11201/001	62101	031	Pécules de vacances du personnel communal	46637,00	955,00	0	47592,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0871 /11202/001	62102	031	Pécules de vacances du personnel contractuel subsidié	26832,00	117,00	0	26949,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0871 /11301/001	62201	031	Cotisations patronales à l'ONSS pour le personnel communal	232821,00	0	-3654,00	229167,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0871 /11541/001	62541F	031	Distribution de chèques-repas au personnel communal	9442,00	0	-211,00	9231,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0871 /11542/001	62542	031	Distribution de chèques-repas au personnel contractuel subsidié	8800,00	0	-2872,00	5928,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
872 /00000/70			TOTAL	1210640,00	2673,00	-22939,00	1190374,00	
71			D.O. FONCTIONNEMENT					
0871 /12103/001	61103	031	Indemnités de frais d'habillement du personnel communal	5399,00	0	-500,00	4899,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0871 /12203/001	61203	091	Honoraires et indemnités pour avocats, médecins et personnel paramédical	109928,82	0	-8000,00	101928,82	Selon réestimation des besoins
0871 /12406/006	61321	006	Autres prestations techniques de tiers	30000,00	8000,00	0	38000,00	Sécurité des festivités pour les 360 ans de Charleroi

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
71			D.O. FONCTIONNEMENT					
0871 /12513/001	61333	050	Fournitures de gaz pour les bâtiments	38042,76	0	-5000,00	33042,76	En fonction des factures reçues
0871 /12515/001	61335	050	Consommations, redevances et mise en conformité des raccordements d'eau	9286,02	0	-2000,00	7286,02	En fonction des factures reçues
872 /00000/71			TOTAL	336619,76	8000,00	-15500,00	329119,76	
7X			D.O. DETTE					
0871 /21101/001	65104	033	Charges financières des emprunts à charge de la commune	2041,00	117,00	0	2158,00	Selon les tableaux d'amortissements
872 /00000/7X			TOTAL	74817,00	117,00	0	74934,00	
872 /00000/73			TOTAL D.O.	1856624,01	10790,00	-38439,00	1828975,01	

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
71			D.O. FONCTIONNEMENT					
0874 /12512/001	61332	050	Fournitures d'électricité pour les bâtiments	3670,23	1500,00	0	5170,23	En fonction des factures reçues
0874 /12515/001	61335	050	Consommations, redevances et mises en conformité des raccordements d'eau	4814,89	1500,00	0	6314,89	En fonction des factures reçues
874 /00000/71			TOTAL	8485,12	3000,00	0	11485,12	
874 /00000/73			TOTAL D.O.	8658,12	3000,00	0	11658,12	

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
70			D.O. PERSONNEL					
0875 /11101/001	62001	031	Traitements du personnel communal	155354,00	3695,96	0	159049,96	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0875 /11201/001	62101	031	Pécules de vacances du personnel communal	11460,00	227,00	0	11687,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0875 /11301/001	62201	031	Cotisations patronales à l'ONSS pour le personnel communal	26962,00	723,17	0	27685,17	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0875 /11541/001	62541F	031	Distribution de chèques-repas au personnel communal	4400,00	0	-622,00	3778,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
876 /00000/70			TOTAL	198176,00	4646,13	-622,00	202200,13	
7X			D.O. DETTE					
0875 /21101/001	65104	033	Charges financières des emprunts à charge de la commune	29937,00	240,00	0	30177,00	Selon les tableaux d'amortissements
0875 /91101/001	64103	033	Amortissements d'emprunts à charge de la commune	165658,00	1166,00	0	166824,00	Selon les tableaux d'amortissements
876 /00000/7X			TOTAL	195595,00	1406,00	0	197001,00	
876 /00000/73			TOTAL D.O.	35407598,92	6052,13	-622,00	35413029,05	

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
7X			D.O. DETTE					
0877 /21101/001	65104	033	Charges financières des emprunts à charge de la commune	95046,00	1483,00	0	96529,00	Selon les tableaux d'amortissements
0877 /91101/001	64103	033	Amortissements d'emprunts à charge de la commune	297530,00	0	-91,00	297439,00	Selon les tableaux d'amortissements
877 /00000/7X			TOTAL	392576,00	1483,00	-91,00	393968,00	
877 /00000/73			TOTAL D.O.	450007,59	1483,00	-91,00	451399,59	

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
70			D.O. PERSONNEL					
0878 /11101/001	62001	031	Traitements du personnel communal	573323,00	21397,00	0	594720,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0878 /11102/001	62002	031	Traitements du personnel contractuel subsidié	1001510,00	0	-115024,00	886486,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0878 /11201/001	62101	031	Pécules de vacances du personnel communal	43702,00	3610,00	0	47312,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0878 /11202/001	62102	031	Pécules de vacances du personnel contractuel subsidié	68816,00	2103,00	0	70919,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0878 /11301/001	62201	031	Cotisations patronales à l'ONSS pour le personnel communal	398064,00	0	-21676,00	376388,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0878 /11541/001	62541F	031	Distribution de chèques-repas au personnel communal	13567,00	0	-1320,00	12247,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0878 /11542/001	62542	031	Distribution de chèques-repas au personnel contractuel subsidié	24200,00	0	-3500,00	20700,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0879 /11101/001	62001	031	Traitements du personnel communal	413027,00	8021,55	0	421048,55	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0879 /11102/001	62002	031	Traitement du personnel subsidié	225600,00	4251,71	0	229851,71	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0879 /11201/001	62101	031	Pécules de vacances du personnel communal	38085,00	555,00	0	38640,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0879 /11202/001	62102	031	Pécules de vacances du personnel contractuel subsidié	16988,00	338,00	0	17326,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
70			D.O. PERSONNEL					
0879 /11301/001	62201	031	Cotisations patronales à l'ONSS pour le personnel communal	144376,00	4607,32	0	148983,32	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0879 /11501/001	62501	031	Frais de déplacements du domicile au lieu de travail du personnel communal	700,00	185,00	0	885,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0879 /11541/001	62541F	031	Distribution de chèques-repas au personnel communal	7334,00	0	-579,00	6755,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0879 /11542/001	62542F	031	Régularisations de retenues sur le personnel contractuel subsidié	4400,00	0	-105,00	4295,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
879 /00000/70			TOTAL	2973692,00	45068,58	-142204,00	2876556,58	
71			D.O. FONCTIONNEMENT					
0878 /12101/001	61101	043	Frais de déplacements et de séjour du personnel communal et des mandataires	8112,00	0	-3112,00	5000,00	Selon réestimation des besoins
0878 /12402/001	60712	043	Fournitures techniques pour consommation directe	50560,00	0	-10810,00	39750,00	Selon réestimation des besoins
0878 /12406/002	61321	043	Prestations techniques de tiers spécifiques à la fonction	25490,00	10810,00	0	36300,00	Sur base des interventions qui pourraient être nécessaires dans les cimetières
0879 /12316/001	61315F	040	Frais de réception et de représentation	532,25	0	-500,00	32,25	Selon réestimation des besoins
0879 /12402/001	60712	040	Petit matériel, matières, objets de consommation courante	1000,00	0	-1000,00	0	Selon réestimation des besoins
0879 /12406/003	61321	040	Prestations techniques de tiers spécifiques à la fonction	10140,00	0	-8372,50	1767,50	Selon réestimation des besoins
0879 /12502/001	60713	011	Entretien et autres frais de fonctionnement des bâtiments	8774,14	0	-2000,00	6774,14	Selon réestimation des besoins

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
71			D.O. FONCTIONNEMENT					
0879 /12503/001	60714	050	Fournitures de combustibles pour le chauffage des bâtiments	0	13000,00	0	13000,00	Fourniture d'énergie pour le complexe de l'Environnement de Ransart
0879 /12506/004	61331	050	Maintenance des installations de techniques spéciales Renowatt/Luminus	177450,00	0	-10000,00	167450,00	Selon les dossiers cloturés et les révisions de prix
0879 /12512/001	61332	050	Fournitures d'électricité pour les bâtiments	74896,88	8500,00	0	83396,88	En fonction des factures reçues
0879 /12513/001	61333	050	Fournitures de gaz pour les bâtiments	90473,17	0	-13000,00	77473,17	Diminution suite à l'installation d'un chauffage au pellet pour le Complexe de l'Envrionnement de Ransart
879 /00000/71			TOTAL	1202464,57	32310,00	-48794,50	1185980,07	
72			D.O. TRANSFERTS					
0879 /33203/001	63212	042	Subsides Biodiversité	10000,00	0	-10000,00	0	Crédit désormais sans objet
879 /00000/72			TOTAL	308055,10	0	-10000,00	298055,10	
7X			D.O. DETTE					
0878 /21101/001	65104	033	Charges financières des emprunts à charge de la commune	225066,00	4008,00	0	229074,00	Selon les tableaux d'amortissements
0878 /91101/001	64103	033	Amortissements d'emprunts à charge de la commune	290900,00	13039,00	0	303939,00	Selon les tableaux d'amortissements
0879 /21101/001	65104	033	Charges financières des emprunts à charge de la commune	63019,00	0	-5306,00	57713,00	Selon les tableaux d'amortissements
0879 /91101/001	64103	033	Amortissements d'emprunts à charge de la commune	30430,00	500,00	0	30930,00	Selon les tableaux d'amortissements

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
879 /00000/7X			TOTAL	609415,00	17547,00	-5306,00	621656,00	
879 /00000/73			TOTAL D.O.	5093626,67	94925,58	-206304,50	4982247,75	

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
70			D.O. PERSONNEL					
0921 /11101/001	62001	031	Traitements du personnel communal	451477,00	0	-10828,58	440648,42	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0921 /11102/001	62002	031	Traitements du personnel contractuel subsidié	290741,00	0	-40467,48	250273,52	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0921 /11201/001	62101	031	Pécules de vacances du personnel communal	34064,00	779,00	0	34843,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0921 /11202/001	62102	031	Pécules de vacances du personnel contractuel subsidié	22094,00	2061,00	0	24155,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0921 /11301/001	62201	031	Cotisations patronales à l'ONSS pour le personnel communal	166531,00	0	-301,36	166229,64	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0921 /11501/001	62501	031	Frais de déplacements du domicile au lieu de travail du personnel communal	2100,00	0	-1404,00	696,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0921 /11541/001	62541F	031	Distribution de chèques-repas au personnel communal	7700,00	52,00	0	7752,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0921 /11542/001	62542	031	Distribution de chèques-repas au personnel contractuel subsidié	6600,00	0	-1429,00	5171,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0930 /11101/001	62001	031	Traitements du personnel communal	1688633,00	0	-114257,00	1574376,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0930 /11102/001	62002	031	Traitements du personnel contractuel subsidié	707948,00	115379,00	0	823327,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0930 /11201/001	62101	031	Pécules de vacances du personnel communal	133145,00	4943,00	0	138088,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
70			D.O. PERSONNEL					
0930 /11202/001	62102	031	Pécules de vacances du personnel contractuel subsidié	52495,00	12032,00	0	64527,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0930 /11301/001	62201	031	Cotisations patronales à l'ONSS pour le personnel communal	573004,00	5865,00	0	578869,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0930 /11501/001	62501	031	Frais de déplacements du domicile au lieu de travail du personnel communal	300,00	0	-126,00	174,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0930 /11502/001	62502	031	Frais de déplacements du domicile au lieu de travail du personnel contractuel subsidié	1200,00	0	-535,00	665,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0930 /11541/001	62541F	031	Distribution de chèques-repas au personnel communal	28784,00	0	-605,00	28179,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
0930 /11542/001	62542	031	Distribution de chèques-repas au personnel contractuel subsidié	15400,00	2576,00	0	17976,00	Sur base de la dernière situation établie par le service des ressources humaines
939 /00000/70			TOTAL	4182716,00	143687,00	-169953,42	4156449,58	
71			D.O. FONCTIONNEMENT					
0921 /12512/001	61332	050	Fournitures d'électricité pour les bâtiments	10963,81	4000,00	0	14963,81	En fonction des factures reçues
0930 /12512/001	61332	050	Fournitures d'électricité pour les bâtiments	68722,46	0	-5000,00	63722,46	En fonction des factures reçues
939 /00000/71			TOTAL	676724,14	4000,00	-5000,00	675724,14	
7X			D.O. DETTE					

ARTICLE	COMP GEN	SER	LIBELLE	MONTANTS ADMIS ANTERIEUR	MAJORATIONS	DIMINUTIONS	NOUVEAUX MONTANTS SOLILICITES	JUSTIFICATIONS
0921 /21101/001	65104	033	Charges financières des emprunts à charge de la commune	139637,00	247,00	0	139884,00	Selon les tableaux d'amortissements
0930 /21101/001	65104	033	Charges financières des emprunts à charge de la commune	691090,00	34281,00	0	725371,00	Selon les tableaux d'amortissements
0930 /91101/001	64103	033	Amortissements d'emprunts à charge de la commune	1131784,00	8337,00	0	1140121,00	Selon les tableaux d'amortissements
939 /00000/7X			TOTAL	2356230,00	42865,00	0	2399095,00	
939 /00000/73			TOTAL D.O.	7809109,31	190552,00	-174953,42	7824707,89	

BALANCE SERVICE ORDINAIRE MB2

RECETTES			DEPENSES		
	MAJORATIONS	**DIMINUTIONS**		**MAJORATIONS**	**DIMINUTIONS**
TOTAUX GENERAUX EXERCICE PROPRE	4.450.631,37	-9.665.475,04	**TOTAUX GENERAUX EXERCICE PROPRE**	12.101.378,67	-17.316.222,34
TOTAUX GENERAUX EXERCICES ANTERIEURS	2.481.109,45	0	**TOTAUX GENERAUX EXERCICE ANTERIEURS**	1.600.464,48	-172.925,38
RESULTAT GENERAL	6.931.740,82	-9.665.475,04	**RESULTAT GENERAL**	13.701.843,15	-17.489.147,72
TOTAUX PRELEVEMENTS	0	0	**TOTAUX PRELEVEMENTS**	4.544.955,87	0
	6.931.740,82	-9.665.475,04		18.246.799,02	-17.489.147,72
DIFFERENCE MAJORATIONS / DIMINUTIONS		-2.733.734,22	**DIFFERENCE MAJORATIONS / DIMINUTIONS**	757.651,30	

BUDGET

CHARLEROI
DIRECTION
FINANCIÈRE

RECAPITULATION
(CHAPITRE 5)

RECAPITULATION

		FONCTIONS
009	**00**	**GENERALES**
019	**01**	**DETTE GENERALE**
029	**02**	**FONDS**
049	**04**	**IMPOTS ET REDEVANCES**
059	**05**	**ASSURANCES**
123	**10-121**	**ADMINISTRATION GENERALE**
129	**124**	**PATRIMOINE PRIVE**
139	**13**	**SERVICES GENERAUX**
399	**3**	**JUSTICE-POLICE**
369	**35-36**	**POMPIERS**
499	**4**	**COMMUNICATIONS-VOIRIE-COURS D'EAU**
599	**5**	**COMMERCE-INDUSTRIE**
699	**6**	**AGRICULTURE**
729	**70-72**	**ENSEIGNEMENT PRIMAIRE**
739	**73**	**ENSEIGN. SEC., ARTISTIQUE ET TECHN.**
749	**74**	**ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**
759	**75**	**ENSEIGNEMENT POUR HANDICAPES**
789	**76-77-78**	**EDUCATION POPULAIRE ET ARTS**
767	**767**	**BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES**
799	**79**	**CULTES**
839	**82-83**	**SECURITE ET ASSISTANCE SOCIALE**
849	**84**	**AIDE SOCIALE ET FAMILIALE**
872	**870-872**	**SANTE ET HYGIENE**
874	**873-874**	**ALIMENTATION - EAUX**
876	**875-876**	**DESINFECTION-NETTOYAGE-IMMONDICES**
877	**877**	**EAUX USEES**
879	**878-879**	**CIMETIERES-PROTECTION ENVIRONMENT**
939	**9**	**LOGEMENT - URBANISME**
999		**TOTAL EXERCICE PROPREMENT DIT**
		BALANCE EXERCICE PROPREMENT DIT
999		**EXERCICES ANTERIEURS 03/99**
999		**TOTAUX (EXERCICE PROPRE + EXERCICES ANTERIEURS)**
999		**06 - PRELEVEMENTS**
999		**RESULTAT GENERAL**

EXERCICE : 2026 **No I.N.S. : 52011** 115

RECAPITULATION

RECETTES ORDINAIRES					
PRESTATIONS 000/60	**TRANSFERTS 000/61**	**DETTE 000/62**	**PRELEVEMENTS 000/68**	**TOTAL 000/63**	
4945037,42	42350185,50	759500,00	77213819,30	125268542,22	**009**
0	4213200,00	0	0	4213200,00	**019**
0	204131113,39	0	0	204131113,39	**029**
0	167501412,75	0	0	167501412,75	**049**
0	1395000,00	0	0	1395000,00	**059**
608061,50	1910590,66	83283,62	0	2601935,78	**123**
181089,00	0	36743,27	0	217832,27	**129**
2363406,11	10627312,00	0	0	12990718,11	**139**
198394,88	3915378,08	0	0	4113772,96	**399**
1344855,03	429150,00	0	0	1774005,03	**369**
301057,84	351153,00	0	0	652210,84	**499**
3205225,90	0	5221500,28	0	8426726,18	**599**
0	0	0	0	0	**699**
6271055,58	11134755,93	0	0	17405811,51	**729**
508194,93	2251449,90	0	0	2759644,83	**739**
0	0	0	0	0	**749**
0	511744,20	0	0	511744,20	**759**
1213763,88	890655,21	0	0	2104419,09	**789**
39017,61	673868,08	0	0	712885,69	**767**
0	0	96130,00	0	96130,00	**799**
30191,58	4000,00	0	648765,90	682957,48	**839**
918616,07	4958740,57	0	0	5877356,64	**849**
8180,93	932084,00	0	0	940264,93	**872**
0	0	0	0	0	**874**
3103626,33	191731,40	0	0	3295357,73	**876**
0	0	0	0	0	**877**
632551,64	45000,00	0	0	677551,64	**879**
403966,86	195225,00	1650,19	0	600842,05	**939**
26276293,09	458613749,67	6198807,36	77862585,20	568951435,32	**999**

EXCEDENT			
RECETTES ORDINAIRES		17373209,68	**999**
EXCEDENT	10114249,35		
RECETTES ORDINAIRES		586324645,00	**999**
TOTAL			**999**
TOTAL GENERAL		586324645,00	**999**
BONI			

RECAPITULATION

		FONCTIONS
009	00	GENERALES
019	01	DETTE GENERALE
029	02	FONDS
049	04	IMPOTS ET REDEVANCES
059	05	ASSURANCES
123	10-121	ADMINISTRATION GENERALE
129	124	PATRIMOINE PRIVE
139	13	SERVICES GENERAUX
399	3	JUSTICE-POLICE
369	35-36	POMPIERS
499	4	COMMUNICATIONS-VOIRIE-COURS D'EAU
599	5	COMMERCE-INDUSTRIE
699	6	AGRICULTURE
729	70-72	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE
739	73	ENSEIGN. SEC., ARTISTIQUE ET TECHN.
749	74	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
759	75	ENSEIGNEMENT POUR HANDICAPES
789	76-77-78	EDUCATION POPULAIRE ET ARTS
767	767	BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES
799	79	CULTES
839	82-83	SECURITE ET ASSISTANCE SOCIALE
849	84	AIDE SOCIALE ET FAMILIALE
872	870-872	SANTE ET HYGIENE
874	873-874	ALIMENTATION - EAUX
876	875-876	DESINFECTION-NETTOYAGE-IMMONDICES
877	877	EAUX USEES
879	878-879	CIMETIERES-PROTECTION ENVIRONMENT
939	9	LOGEMENT - URBANISME
999		TOTAL EXERCICE PROPREMENT DIT
		BALANCE EXERCICE PROPREMENT DIT
999		EXERCICES ANTERIEURS 03/99
999		TOTAUX (EXERCICE PROPRE + EXERCICES ANTERIEURS)
999		06 - PRELEVEMENTS
999		RESULTAT GENERAL

EXERCICE : 2026 **No I.N.S. : 52011** 117

RECAPITULATION

DEPENSES ORDINAIRES

PERSONNEL 000/70	FONCTIONNEM. 000/71	TRANSFERTS 000/72	DETTE 000/7X	PRELEVEMENTS 000/78	TOTAL 000/73	
195240,40	606552,47	7295911,69	50955768,00	517598,52	59571071,08	**009**
0	250,00	0	4213200,00	0	4213450,00	**019**
0	0	0	0	0	0	**029**
0	0	200000,00	0	0	200000,00	**049**
1571750,00	1783549,81	499345,00	0	0	3854644,81	**059**
31911304,77	6021258,31	230634,62	2487221,00	0	40650418,70	**123**
0	1115550,22	125369,80	837703,00	0	2078623,02	**129**
71484262,85	11397365,71	1204619,25	13483031,00	0	97569278,81	**139**
5463716,30	553655,99	82789791,16	67276,00	0	88874439,45	**399**
0	0	6806337,80	1923602,00	0	8729939,80	**369**
6770955,00	3004556,28	38934,30	9594526,00	0	19408971,58	**499**
1310534,80	1055443,37	876659,87	1620173,00	0	4862811,04	**599**
0	0	0	0	0	0	**699**
22403102,78	7328337,19	2042140,32	2925361,00	0	34698941,29	**729**
2412769,20	2520258,77	24807,70	471987,00	0	5429822,67	**739**
0	0	31519,49	293624,00	0	325143,49	**749**
0	223284,90	0	310738,00	0	534022,90	**759**
15065015,00	7130427,85	4025889,90	6800922,00	0	33022254,75	**789**
2116677,00	441386,80	13536,15	139501,00	0	2711100,95	**767**
0	71515,55	1960399,43	190710,00	0	2222624,98	**799**
1538750,73	292716,91	94220690,53	73551,00	0	96125709,17	**839**
9460412,97	891058,90	2646238,55	358439,00	0	13356149,42	**849**
1190374,00	329119,76	234547,25	74934,00	0	1828975,01	**872**
0	11485,12	0	173,00	0	11658,12	**874**
202200,13	1404223,57	33609604,35	197001,00	0	35413029,05	**876**
0	57431,59	0	393968,00	0	451399,59	**877**
2876556,58	1185980,07	298055,10	621656,00	0	4982247,75	**879**
4156449,58	675724,14	593439,17	2399095,00	0	7824707,89	**939**
180130072,09	48101133,28	239768471,43	100434160,00	517598,52	568951435,32	**999**

DEFICIT			
DEPENSES ORDINAIRES		7258960,33	**999**
DEFICIT			
DEPENSES ORDINAIRES		576210395,65	**999**
TOTAL	10114249,35	10114249,35	**999**
TOTAL GENERAL		586324645,00	**999**
MALI			